

EN BREF

Les postes

Le syndicat des postiers canadiens et le ministère des Postes se bombardent d'accusations concernant le respect de leur dernière convention collective. En page A 6

Congrès de

l'Union nationale

Un groupe de 250 anglophones a fait savoir aux dirigeants de l'UN qu'ils étaient fortement déçus de la politique linguistique du gouvernement libéral. En page A 7

Mystère

Le chef de l'Opposition du PC à Ottawa dit toujours ne pas comprendre les motifs qui ont guidé le député Jacques Lavoie à donner sa démission comme vice-président du comité du Parti conservateur pour les affaires urbaines et le logement. En page A 9

Acte de l'Amérique du Nord britannique

Bourassa condamne tout rapatriement unilatéral



Robert Bourassa.

MONTREAL (PC) — M. Robert Bourassa a déclaré, dimanche, que les premiers ministres provinciaux étaient venus bien près d'un compromis à propos des amendements à apporter à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dans le but d'empêcher le premier ministre Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne, qui est conservée à Londres.

Malgré les divergences qui sont apparues lors de la confé-

rence des chefs des 10 provinces, la semaine dernière à Toronto, les conversations ont permis de "solidifier la nation" et de prouver que le Québec "n'est pas isolé" à l'intérieur de la Confédération, a affirmé M. Bourassa sur les ondes d'un poste de radio anglophone de Montréal.

M. Trudeau, a-t-il ajouté, "n'est pas justifié de prendre une initiative unilatérale".

A la fin de leur dernière ren-

contre, les premiers ministres ont demandé à M. Trudeau de convoquer une autre conférence fédérale-provinciale portant sur la même question constitutionnelle.

Quand on lui a parlé des rumeurs voulant qu'il déclenche, cet automne, des élections ayant la question constitutionnelle pour enjeu, M. Bourassa a déclaré qu'un avis de scrutin, quelle que soit la date, "serait donné dans l'intérêt de tous les Québécois".



Jean-Marc Poliquin

Toronto, morne plaine

Jean-Marc Poliquin, nouveau chroniqueur parlementaire du Quotidien, au Parlement d'Ottawa, dans sa première chronique en provenance de la capitale fédérale, commente le résultat de la conférence des premiers ministres provinciaux qui avait lieu en fin de semaine à Toronto, et à laquelle il assistait. En page A 9



Pierre Trudeau.

Ultimatum

Devant des membres du Parti libéral réunis à Toronto, M. Trudeau a rappelé à ses partisans, lors d'un discours enflammé, que le Canada était menacé d'extinction à cause de la controverse suscitée par la crise du bilinguisme. En page A 9

Qui gagnera?

Les deux candidats à la chancellerie de l'Allemagne fédérale, suite au vote ambigu de leurs citoyens, se disent tous les deux choisis pour diriger le pays. En page B 10

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

S'LEGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

4e année No 3

Lundi 4 octobre 1976

20 pages 25 cents

Conflit à l'Alcan

Négociations suspendues

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les espoirs d'un règlement imminent à l'Alcan se sont estompés hier, alors qu'on apprenait que le juge Alan B. Gold avait suspendu, tard samedi soir, la médiation qu'il menait depuis deux semaines à Québec.

La compagnie Alcan, a

confirmé la nouvelle hier, dans un communiqué de presse, sans commenter cependant la nouvelle situation. Voici d'ailleurs, le texte intégral du communiqué: "La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, confirme que la médiation du juge Alan B. Gold a été suspendue samedi soir, après deux semaines de pourparlers à Québec. Le média-

teur reste cependant à la disposition des parties. La société préfère pour l'instant ne faire aucun commentaire sur la période de médiation écoulée et il lui faut d'abord évaluer les résultats de ces deux dernières semaines et faire le point de la situation avant de faire connaître son point de vue."

Du côté de la FSSA, par

contre, c'est le silence le plus complet. Rejoint par téléphone hier, un porte-parole syndical ne semblait même pas encore au courant de la suspension de la médiation.

Il a néanmoins évoqué la possibilité que l'exécutif du syndicat se réunisse aujourd'hui, et soulève l'hypothèse d'une éventuelle assemblée générale des

syndiqués dans les heures qui suivraient.

Donc, d'un côté comme de l'autre, on se propose de faire le point avant de commenter la situation. On saura sans doute aujourd'hui, s'il faut parler de "suspension de la médiation" ou plutôt de "rupture de négociations."

SPORTS



Bill Madlock

Champion frappeur

Bill Madlock, des Cubs de Chicago, ne pouvait espérer plus belle occasion que de terminer la saison en affrontant les Expos. Ainsi, devant ses partisans Madlock a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue nationale de baseball pour la deuxième année consécutive. En page B 4

SOMMAIRE

- Arts et spectacles A 8
- Annonces classées B 7-B 8
- Bandes dessinées B 5
- Bridge B 9
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finance B 6
- Mots croisés B 8
- Mot mystère B 9
- Sports B 1 à B 5
- Télévision A 8

par André Bellemare

MONTREAL (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a lancé un appel à tous les Québécois de s'associer à son parti "pour donner au Québec le gouvernement efficace qu'il mérite et réaliser l'union de tous les hommes et femmes de bonne volonté" peu importe leur origine ethnique.

Dans un discours de 16 pages, qu'il a lu dimanche midi à la fin du congrès d'orientation de son parti, à Montréal, il a accordé une attention particulière aux anglophones, à qui il a adressé des bons mots dans leur langue et tenté de les rassurer sur l'attitude que prendrait l'UN vis-à-vis de la minorité québécoise, s'il était porté à la tête du gouvernement.

Le thème des assises "C'est le temps de décider" a inspiré le discours de M. Biron pour qui "C'est le temps de l'Union nationale" et le temps de se battre et de remplacer le gouvernement Bourassa parce qu'il a failli à la tâche.

Environ 1,000 personnes ont écouté l'allocution de M. Biron qui a provoqué la plus grande ovation quand il a rendu hommage "au deuxième fondateur de l'UN, le député de Johnson, M. Maurice Bellemare".

A certains moments, plusieurs se demandaient si le député de Johnson n'était pas encore le véritable chef de ce parti, surtout après son intervention pour tâcher

de calmer les esprits et "ramener les discussions au gros bon sens" pendant le débat en assemblée plénière sur les droits linguistiques.

Sur ce problème délicat de la langue, M. Biron n'a pas voulu s'en mêler en assemblée, même s'il y fut invité une fois par un délégué.

Pendant toute la fin de semaine, il n'est pas intervenu dans les travaux, et samedi il a assisté en observateur à l'atelier sur les affaires culturelles et l'éducation, bondé de congressistes aux prises avec des échanges émotifs et parfois houleux.

Dimanche midi, il a toutefois déclaré que le fait d'être francophones "ne nous donne pas le droit d'enlever au Québécois d'une autre origine ces droits que nous chérissons tant. Tous les Québécois, quelles que soient leur langue et leur origine, doivent se sentir heureux au Québec, libres au Québec, libres de s'exprimer dans l'une ou l'autre de nos deux langues officielles".

"Je crois encore aux grands principes de la liberté, de la fraternité et de l'amitié: c'est pourquoi je déclare encore que nous abolirons la loi 22 et que nous la remplacerons par une loi à l'image de notre réalité", a dit encore M. Biron qui a attiré des applaudissements nourris à chaque fois qu'il a touché cette corde sensible de la langue.

Pour être certain d'être bien compris par tous, il a répété ce

passage en anglais, ajoutant que chaque enfant du Québec doit bénéficier d'une égale chance et l'UN verra à ce que chacun, que les parents soient pauvres ou riches, puisse apprendre les deux langues officielles au Québec.

Forts de la leçon de la campagne électorale de 1973, les dirigeants de l'UN s'attaquent maintenant davantage au gouvernement Bourassa qu'au Parti québécois et à l'idée d'indépendance prônée par ce dernier.

M. Biron a posé une série de questions au premier ministre Bourassa "et dire honnêtement si les Québécois sont heureux chez eux, si l'économie se porte bien, s'il y a un leadership au gouvernement, si les investissements abondent au Québec, si l'agriculture est florissante", et autres questions de ce genre.

Le chef de l'UN n'a consacré qu'un paragraphe au "séparatisme" en disant que le moment n'est pas venu de même penser à l'isolement du Québec et de demander à notre province de faire cavalier seul, tête baissée vers l'aventure de la séparation dont nous ne sommes toujours pas capables d'en mesurer les conséquences néfastes, surtout depuis l'aventure du journal Le Jour où nous ne pouvons plus nous fier aux chiffres des experts du PQ.

Samedi matin, M. Bellemare a adressé une courte allocution aux délégués pour les inviter à redresser leurs rangs, à travailler fort



CONGRES DE L'UNION NATIONALE — Le chef de l'Union nationale a tenu au terme du congrès d'orientation de son parti un long discours dans lequel il tente entre autres de rassurer les anglophones vis-à-vis la minorité québécoise.

pour permettre au parti de se relever "et de battre les rouges" aux élections.

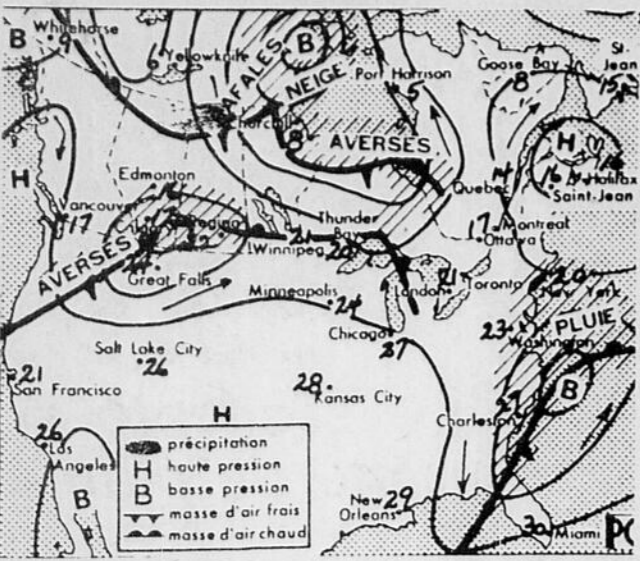
Le seul député de l'UN à l'Assemblée nationale a ajouté que le prochain scrutin sera celui où le député de l'UN à l'Assemblée na-

tionale a ajouté que le prochain scrutin sera celui où le parti jouera ses dernières cartes, qu'il aura une dernière chance probablement de revenir jouer un rôle dans le ciel politique du Québec.

Autre nouvelle en page A 7.

INTER-LOTO		TIRAGE 180 — 1-10-76		3 ^e NUMERO COMPLET		6 ^e NUMERO COMPLET	
1,561,255 billets vendus		11,797 gagnants en prix		3 3 6 0 5 2 8	GAGNE \$50,000	2 8 6 1 8 0 0	GAGNE \$5,000
\$1,163,700 en prix				15	BILLETTS SE TERMINANT PAR 6 0 5 2 8	15	BILLETTS SE TERMINANT PAR 6 1 8 0 0
				1,487	GAGNENT \$1,000	1,477	GAGNENT \$1,000
					\$50		\$50
				3 3 1 9 1 9 3	GAGNE \$25,000	3 2 7 2 0 0 8	GAGNE \$5,000
				13	BILLETTS SE TERMINANT PAR 1 9 1 9 3	15	BILLETTS SE TERMINANT PAR 7 2 0 0 8
				1,469	GAGNENT \$1,000	1,373	GAGNENT \$1,000
					\$50		\$50
				2 4 0 9 2 9 7	GAGNE \$25,000	3 2 8 3 3 8 7	GAGNE \$5,000
				13	BILLETTS SE TERMINANT PAR 0 9 2 9 7	14	BILLETTS SE TERMINANT PAR 8 3 3 8 7
				1,476	GAGNENT \$1,000	1,468	GAGNENT \$1,000
					\$50		\$50

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les températures du temps pour lundi et un aperçu pour mardi, tels que fournis par Environnement Canada.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie: clair cette nuit et minimum de 0 à 3. Généralement ensoleillé lundi et maximum de 16 à 18. Aperçu pour mardi: ennuagement et chaud.

Montréal, Ottawa, Laurentides: clair cette nuit et minimum de 6 à 8, sauf dans les Laurentides de 1 à 4. Lundi, généralement ensoleillé et maximum près de 20. Aperçu pour mardi: ennuagement et chaud.

Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières, Lac-Saint-Jean: clair cette nuit et minimum de 0 à 3. Lundi, ensoleillé et maximum près de 20, sauf 16 au Lac-Saint-Jean. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé et chaud.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspésie: clair cette nuit et minimum de 0 à 3. Lundi, généralement ensoleillé et maximum de 11 à 14. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé et chaud.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales enregistrées dans les principaux centres nord-américains:

	Min.	Max.
Vancouver	11	14
Victoria	7	16
Edmonton	5	8
Calgary	-1	11
Saskatoon	7	9
Regina	11	13
Winnipeg	15	28
Sudbury	6	18
Toronto	11	21
Ottawa	9	21
Montréal	9	21
Québec	5	20
Fredericton	3	20
Saint-Jean, N.-B.	5	18
Moncton	6	8
St-Jean, T.-N.	6	14
Chicago	15	28
Detroit	8	24
Boston	13	19
New York	15	17
Washington	15	17
Miami	19	28
Los Angeles	17	23
San Francisco	12	21

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 05 h. 50 (.6m) et haute à 12 h. 15 (2m.2). Elle sera à nouveau basse à 18 h. 10 (.6m) et haute à 00 h. 20 (2m.5).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 07 h. 20 (1m.0) et haute à 13 h. 10 (4m.5). Elle sera à nouveau basse à 19 h. 30 (1m.0).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 08 h. 20 (1m.0) et haute à 13 h. 30 (3m.9). Elle sera à nouveau basse à 20 h. 30 (1m.0).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE.
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef adjoint:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3632

Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4664

Petites annonces classées
545-4895

Charles J. GAUVIN
Directeur des ventes

Paul BERGERON
Directeur de la publicité

Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche

Jean BELAND
Directeur du tirage

Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean".

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la deuxième classe (No 1213)

A Dolbeau Utilisation maximale des locaux récréatifs

DOLBEAU — Un nouveau protocole d'entente sera signé bientôt entre la Commission scolaire régionale Louis-Hémon avec la municipalité de Dolbeau sur l'utilisation des locaux récréatifs à la polyvalente Jean-Dolbeau.

C'est ce que vient de faire savoir M. Roger Villeneuve, directeur en loisir de Dolbeau, alors qu'il annonçait les activités de la programmation de l'automne 1976.

Selon ce protocole d'entente, après les heures scolaires et activités para-scolaires, les locaux récréatifs seront disponibles à 100 pour cent au service des loisirs, autant à la polyvalente Jean-Dolbeau comme dans les écoles de l'élémentaire dont l'entente a été signée récemment. Par contre, durant les heures scolaires, l'arena, salle de l'OTJ, terrain de base-

ball, piscine extérieure seront au service du scolaire.

M. Villeneuve qui est en fonction depuis quelques semaines seulement entend bien créer un service de loisirs intégré dont la prise en charge relèvera directement de la municipalité, au lieu d'une commission.

Concernant la programmation de cet automne, le directeur en loisir veut satisfaire les besoins de la population au niveau des activités offertes par la municipalité auparavant, soit à l'automne 1975, étant donné le contexte actuel. Il a obtenu un budget d'opération de \$6,813.50 jusqu'au 31 décembre. "Il serait prématuré de s'embarquer présentement dans une programmation complète d'activités récréatives et culturelles pour bien des raisons

aussi justifiantes telles: budget, locaux, protocole scolaire, salaire du personnel d'animation, l'inventaire de la clientèle, ses besoins et autres."

Dans les activités inscrites au programme cet automne, mentionnons: ballet classique, ballet jazz, karaté, gymnastique, natation, initiation à l'eau, pré-juvénile, juvénile, intermédiaire, junior, bain libre, patinage artistique, hockey mineur et l'arena.

M. Villeneuve soutient qu'il va falloir faire un sondage auprès de la population pour connaître ce qu'elle désire afin d'être en mesure de satisfaire ses besoins et aspirations.

Les inscriptions pour ces différentes activités se feront cette semaine, à l'hôtel de ville de Dolbeau, soit du 6 au 9 octobre.

Conférence des premiers ministres

Les provinces s'opposent unanimement à toute action unilatérale par le fédéral

TORONTO (PC) — La 17ème Conférence annuelle des premiers ministres des provinces s'est terminée dans la confusion la plus complète samedi, en début d'après-midi, à Toronto.

Entreprise l'été dernier à Banff et Edmonton en Alberta, cette conférence portait essentiellement sur le traitement à donner au projet constitutionnel proposé le printemps dernier par le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Le résultat de cette conférence et le climat même qui y a régné laissent peu d'espoir de voir le chef du gouvernement canadien renoncer à l'action unilatérale qu'il a annoncée, à défaut d'entente entre les provinces, en vue de rapatrier la constitution canadienne, toujours sous la seule garde du Parlement de Londres.

Le seul fait important authentiquement acquis après les deux journées de discussions de Toronto et les quatre d'Alberta, est que les provinces s'opposent unanimement à toute action unilatérale, par le gouvernement du Canada, en vue de rapatrier la constitution canadienne.

requis existe toujours dans l'esprit des premiers ministres.

Une déclaration dite "commune" lue à la fin de la conférence par le président, le Premier ministre Peter Lougheed, Premier ministre de l'Alberta, donnait à entendre que les premiers ministres provinciaux se résigneraient à un rapatriement des Actes de l'Amérique du nord britannique avant même qu'intervienne une entente sur la formule d'amendement, à la condition que le texte rapatrié reconnaisse certains principes reconnus unanimement par la conférence relativement à la juridiction provinciale en matière de la culture et de communications, à la composition de la Cour suprême, au pouvoir de dépenser et à la représentation des provinces au Sénat du Canada.

De son côté, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa s'est dissocié de cette déclaration commune.

Peu impressionné

M. Bourassa a rappelé, au contraire, que son gouvernement n'acceptera jamais que la constitution soit rapatriée, tant en tout cas que l'unanimité ne sera pas faite sur la formule d'amendement.

Le chef du gouvernement du Québec s'est montré peu impressionné par les résultats de cette rencontre interprovinciale.

"Il est vrai, a-t-il déclaré, que les appuis aux prétentions du Québec en matière culturelle sont plus forts. Mais il

Nouvelle structure de loisirs à St-Félicien

par Guy Bouchard

SAINT-FELICIEEN — En février dernier, un colloque sur la situation des loisirs à Saint-Félicien mandata un comité provisoire à lui faire rapport des principales recommandations issues de ce colloque, et à faire en sorte qu'elles soient véhiculées auprès des autorités concernées.

Ce fut fait. Le comité provisoire de huit personnes déposa son rapport au début de l'été. Se voulant fidèle aux opinions, pour ne pas dire reproches, émis par les participants du colloque de février, le rapport présentait aux autorités de la ville et de la paroisse de Saint-Félicien, de même qu'à la commission conjointe des loisirs, un modèle de structure en loisir devant permettre une plus grande participation de la population (démocratisation) et du même coup attribuant moins de pouvoir aux politiciens (dépolitisation).

Ledit rapport se donnait également un échéancier. D'abord être véhiculé, étudié et accepté. Etapes franchies actuellement, semble-t-il, puisque les dirigeants des deux Saint-Félicien récemment fusionnés l'ont officiellement reconnu, le même soir d'ailleurs où ils se sont fusionnés.

Néanmoins, pour le comité provisoire, bien que son mandat ait pratiquement pris fin, le travail ne s'arrêtera pas là. En effet, un porte-parole de celui-ci a fait savoir que les membres de ce comité, à titre d'individu, avaient résolu de "demeurer vigilant". Egalement, devait-il ajouter, "nous voulons surtout persister à titre de personnes-soutiens, de façon à ce que la deuxième étape de notre rapport, soit la mise en place de la structure proposée, ne retombe pas sur les épaules d'un seul, le directeur des loisirs.

Selon l'échéancier prévu, c'est cet automne que tous les intervenants et intéressés à la cause du loisir à Saint-Félicien seront convoqués à une même table afin de procéder au démarrage de la nouvelle machine.

Mystère

Pour le reste, on nage en plein mystère.

Non seulement les dix chefs de gouvernements provinciaux n'ont pu s'entendre sur le type de formule d'amendement constitutionnel qui devrait être approuvé avant tout acte de rapatriement, mais on ignore encore si ce pré-

reste encore beaucoup de questions importantes à régler."

Les discussions entre les dix chefs de gouvernements provinciaux ont très certainement échoué sur la question essentielle de savoir ce qu'exactement sera la formule d'amendement des textes confédératifs.

Huit provinces sur dix, dont le Québec, favorisent la formule contenue dans la Charte de Victoria de juin 1971. Celle-ci disposait que toute modification constitutionnelle doit recevoir l'appui des deux tiers des provinces et de 80 pour cent de la population canadienne.

Réfractaires

Les deux provinces réfractaires à cette formule sont la Colombie-Britannique et l'Alberta.

La première tient à son droit de veto sur toute modification constitutionnelle. La deuxième n'exige rien de moins que l'accord unanime de toutes les provinces à la modification des articles 92, 93 et 109, de l'AANB, relatifs au pouvoir législatif des provinces et au contrôle qu'elles exercent sur l'exploitation des richesses naturelles.

Constatant dès vendredi, et peut être même avant, l'échec de leurs pourparlers, — "Toute entente est impossible", disait hier midi à l'heure du lunch, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Reagan — les dix premiers ministres auront donc passé les dernières heures à imaginer le moyen

de repousser l'échéance fixée par M. Trudeau.

Aussi, les dix hommes ont-ils mandaté leur collègue, M. Peter Lougheed, président de la conférence, aux fins de prendre contact avec le premier ministre canadien et de solliciter une rencontre fédérale provinciale que les uns et les autres souhaitent pour janvier prochain.

Au tour d'Ottawa

"Tout progrès futur, soutient le communiqué final, nécessite des discussions avec Ottawa."

Aussi, M. Lougheed a-t-il annoncé qu'il adressera, après un délai de deux semaines, une lettre au premier ministre Trudeau dans laquelle il fera valoir qu'à défaut d'entente sur l'essentiel, les provinces ont exprimé néanmoins collectivement certaines vues communes en matière de culture, de communications, de composition de la Cour suprême, du pouvoir de dépenser et de représentation des provinces au Sénat.

"Ces progrès sont significatifs", a déclaré M. Lougheed.

"Des lors, M. Trudeau serait injustifié d'agir prématurément", a observé M. Bourassa.

Par ailleurs, la conférence a répété son acceptation des garanties linguistiques contenues dans la Charte de Victoria, ce qui, aux yeux des observateurs, constitue un net recul des positions québécoises, voir même, un désaveu de la loi 22.



PAX — Mme Betty Williams, à gauche, et Mairead Corrigan, co-fondatrices du mouvement des femmes pour la paix, prononçaient récemment leur serment de paix à un rassemblement tenu à Belfast en Irlande du nord. Les

co-fondatrices entreprendront prochainement une tournée sur le continent américain pour inviter d'autres personnes à rejoindre leur mouvement.

Mal mystérieux au Soudan méridional

NAIROBI (AP) — L'Organisation mondiale de la santé a dépêché dimanche un de ses représentants à Juba dans le Soudan méridional, pour enquêter sur un mal mystérieux qui aurait déjà fait 80 victimes.

Selon les premières informations, cette maladie, peut-être d'origine virale, entraînerait la mort des malades en moins de 24 heures. Samedi, le Kenya avait temporairement fermé sa frontière avec le Soudan. Les liaisons aériennes avec Juba ont aussi été interrompues.

Le ministre Kenyan de la Santé a indiqué qu'il semblait que la maladie aurait tendance à progresser en direction de la frontière zairoise.

PAGE, LAPOINTE, ROY, TRUCHON & GIRARD

AVOCATS

Roger Page, B.A., L.L.L.
Bernard Lapointe, B.A., L.L.L.
Claude Roy, B.A., L.L.L.
André Truchon, D.E.C., L.L.L.
Carol Girard, D.E.C., L.L.L.

123, RACINE EST, SUITE 110,
CHICOUTIMI — 543-0725

Plaidoyer en faveur de la protection de la vue

MONTREAL (PC) — Lors du congrès de l'Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec, à Montréal, au cours du week-end, le président, M. Marc Cossette, a demandé aux chefs syndicaux du Québec d'inclure dans leurs revendications, en matière de sécurité au travail, certaines clauses sur la protection de la vue et des yeux de leurs membres.

"Depuis des années, a dit M. Cossette, des ouvriers québécois placent une ordonnance dans un casier et retournent, une semaine plus tard, chercher des lunettes dont aucun spécialiste n'a contrôlé la qualité.

Votre vie nous tient à cœur.

M PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE COLLECTIVE

JEAN-CLAUDE GERVAIS
BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada, 393 est. rue Racine, Chicoutimi.

ETES-VOUS TANNES?

- D'AVOIR VOS FENÊTRES EMBUEES PAR L'HUMIDITÉ.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITÉ.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE ORAIEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.

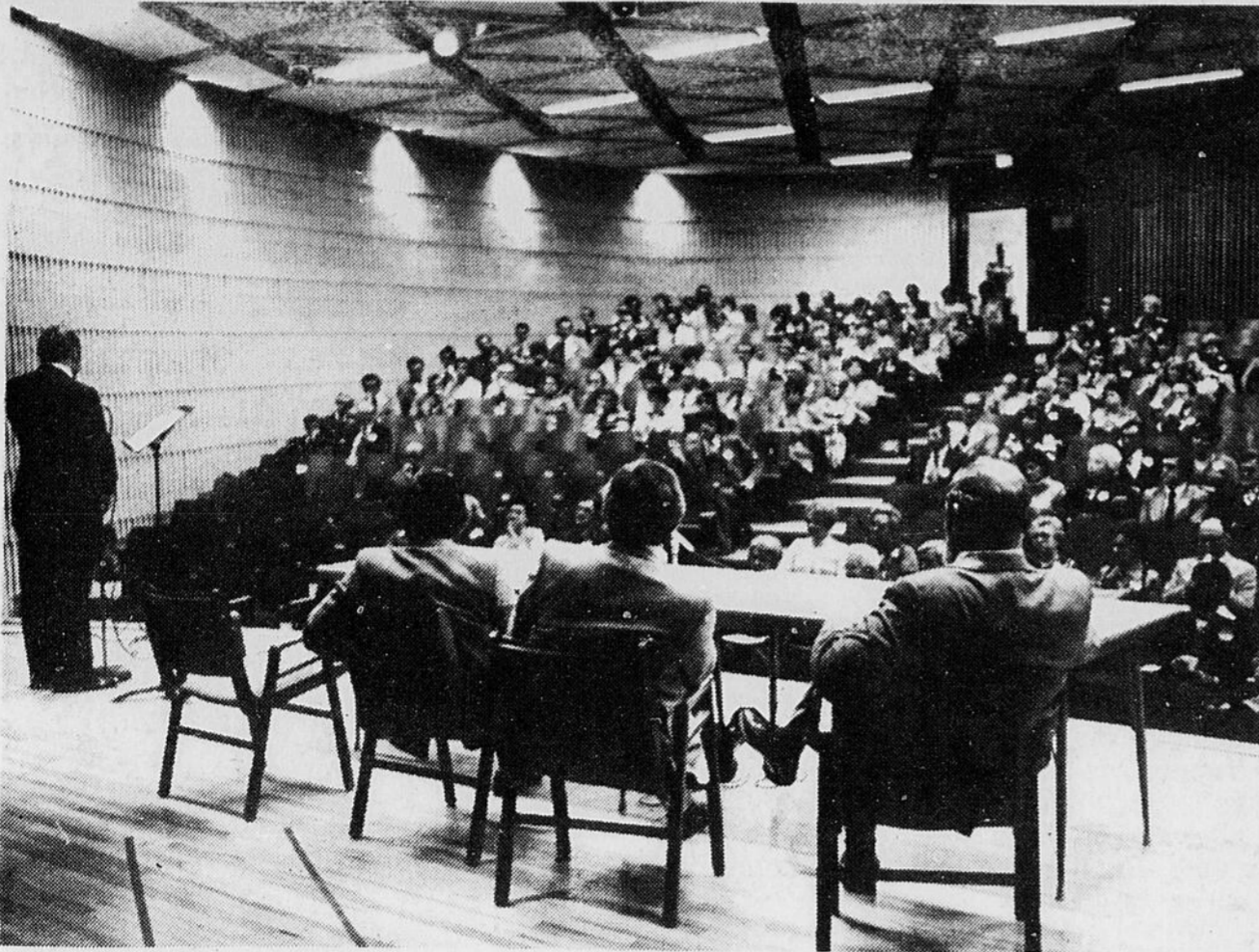
Le chauffage MODERNE

D'ARVIDA Inc.

201 Lasalle Arvida 548-8275

POUR INFORMATION SANS OBLIGATION

NOM
ADRESSE
VILLE TEL.



COLLOQUE LIBERAL — Environ 150 personnes ont participé, hier, au colloque régional que tenait le Parti libéral, à la Polyvalente de Jonquière. Les discussions ont

principalement porté sur la politique de bilinguisme, la politique laitière et la "popularité" du Parti au Canada.



AGRICULTURE — Selon le ministre de l'Expansion économique Marcel Lessard, les politiques fédérales en matière de production laitière sont peut-être mal comprises par la population. Le ministre s'adresse ici aux participants du colloque libéral, hier à Jonquière.

Assis, dans l'ordre habituel, le député de Chicoutimi, M. Paul Langlois, et celui de Jonquière, Me Gilles Marceau. On remarque aussi le président de l'Association libérale du comté de Lapointe.

Les libéraux s'inquiètent de leur popularité au niveau du Canada

JONQUIÈRE — Une meilleure explication du programme de bilinguisme à travers tout le Canada, la poursuite, jusqu'à l'échéance prévue, du programme anti-inflation, et une amélioration de la politique laitière, telles sont les principales résolutions qui sont ressorties, hier, du colloque régional que tenait le Parti libéral pour les régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, et de la Côte-Nord, à la Polyvalente de Jonquière.

Par contre, contrairement à ce qu'on avait anticipé, très peu de propositions à caractère régional n'ont été discutées et votées par les quelque 150 participants, venus des comtés Charlevoix, Chicoutimi, Lac-Saint-Jean, Lapointe, Manicouagan et Roberval.

Ce qui a d'ailleurs fait dire aux trois représentants du parti ministériel dans la région, le ministre Marcel Lessard, le député de Chicoutimi, M. Paul Langlois, et le député de Jonquière, Me Gilles Marceau, que si les gens n'avaient pas cru bon de "discuter", des problèmes régionaux, c'est sans doute qu'ils s'intéressaient grandement aux problèmes nationaux, et ce d'autant plus que leur parti vit actuellement sa période la plus "creuse" depuis plusieurs années, au chapitre de la popularité.

Bilinguisme

Cependant, la politique de bilinguisme du gouvernement Trudeau est confusément comprise chez plusieurs. En effet, lors des discussions, en assemblée plénière, de la résolution à l'effet que cette politique soit mieux et plus expliquée, il devient vite évident que la distinction entre "services gouvernementaux bilingues" et "Canada bilingue" n'était pas clairement faite.

A un certain moment, quelques participants voulaient même inclure dans la résolution le souhait que l'explication du programme de bilinguisme soit particulièrement dispensé au monde des affaires, et ce, "dans les provinces anglaises".

D'autre part, une autre résolution demande que tous les rapports des services gouvernementaux qui sont rendus publics, le soient en même temps dans les deux langues. Cette résolution avait été battue lors d'un congrès national, et on souhaite la représenter.

Lait

Par ailleurs, en dépit des réticences manifestes du ministre Marcel Lessard, les participants ont accepté une résolution demandant d'une part que la rétribution des quotas laitiers soit établie selon le pourcentage des coupures réelles de chaque producteur, et d'autre part, que le gouvernement fédéral verse aux producteurs un octroi équivalent à celui que se propose de verser son homologue québécois.

A plus long terme, on souhaite que la Commission canadienne du lait ait droit de regard sur la distribution des quotas, conjointement avec la Fédération des producteurs laitiers du Québec.

De plus, on propose au gouvernement d'aider financièrement, sur une période de cinq ans, les producteurs

laitiers qui se conforment aux politiques laitières fédérales.

Enfin, toujours au niveau de la production laitière, une résolution suggère au gouvernement, d'encourager la production locale de fromages, pour atténuer les effets néfastes de l'importation.

Sur cette question, le ministre Lessard, qui a été deux ans secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, a précisé que le gouvernement était déjà passé à l'action, puisque dans quelque temps, a-t-il indiqué, une nouvelle compagnie fabriquera au Québec le fromage "camambert".

Mesures

En ce qui concerne le programme anti-inflation du gouvernement Trudeau, les participants sont unanimes: poursuivre jusqu'en 1978 l'application de la loi.

Popularité

Les libéraux-fédéraux de la région, ne semblent pas avoir échappé à la "psychose", qu'a provoquée la publication du récent sondage Gallup, qui, on s'en rappelle, démontre une baisse alarmante de la cote d'amour libérale au Canada.

Deux créditistes s'affrontent

par Laurent Tremblay
DOLBEAU — "La démoc-

ratie n'existe plus au Canada et il faut que les parlementaires redonnent confiance au peuple en instituant le vote libre au Parlement canadien."

C'est ce que déclarait, samedi, M. André Fortin, un des candidats à la chefferie du Parti crédit social du Canada, lors d'une réunion visant à choisir les délégués des comtés de Roberval et du Lac-Saint-Jean.

Le député de Lotbinière qui admet qu'une réforme monétaire soit plus que jamais nécessaire de par son expérience de parlementaire, a affirmé qu'une réforme de la démocratie est tout aussi urgente. "Les hommes élus par le peuple doivent avoir le droit de s'exprimer sans être attachés à la sacro-sainte solidarité ministérielle, a-t-il soutenu. En ce sens, je crois que tout gouvernement ne devrait être défait que sur un vote bien spécifique de non confiance. Il est urgent de dépoussiérer notre système parlementaire, de le rajeunir et de le rendre plus efficace afin de mieux servir les Canadiens."

M. Fortin entend également rebâtir non pas la théorie créditiste en soi, mais l'organisation, les règles régissant la base physique du parti. Il a indiqué que le Parti crédit social du Canada devait faire le pas de la direction individuelle qu'il a toujours connue, à une direction collégiale où régnera l'esprit d'équipe et la consultation intensive auprès de la population.

"Le Parti crédit social du Canada, a-t-il dit, s'est toujours fait le promoteur de la décentralisation administrative et il y croit toujours comme étant la solution aux problèmes des deux nations canadiennes. J'y crois tellement que je m'engage à l'appliquer au sein même des structures de mon parti et cela à tous les échelons."

M. René Matte

M. René Matte, député de Champlain, envisage une réforme politique qui ferait du Canada cinq Etats associés dans un marché commun.

"Le crédit social a besoin non seulement d'un homme nouveau mais des idées nouvelles", a-t-il soutenu samedi lors de la même réunion.

M. Matte, autre candidat à la chefferie, a ajouté qu'il ne fallait plus qu'on réduise tous les problèmes avec la même solution, soit les réformes monétaires.

"On peut attirer davantage les Canadiens à regarder les réformes économiques que nous préconisons en leur donnant des solutions aux problèmes de l'heure, a mentionné M. Matte.

Je propose non seulement l'indépendance du Québec mais aussi celle de la Colombie Britannique, des provinces des Prairies et de l'Ontario."

Le candidat à la chefferie est d'avis que cinq Etats pourront ainsi mieux s'épanouir et feraient partie de ce marché commun canadien où chaque Etat compterait des délégués, éliminant ainsi la chicane.



NOUVEAU COMMANDANT — Le nouveau commandant du Régiment du Saguenay, le lieutenant-colonel Lucien Bouchard, au centre, signe les documents qui attestent le transfert de commandement. A gauche, le colonel R. Voyelle, officier-commandant du district numéro 3, et à droite, le lieutenant-colonel J.-R. Lafond, l'ancien commandant du Régiment.

Le Régiment du Saguenay a un nouveau commandant

LA BAIE — Le Régiment du Saguenay est depuis hier sous un nouveau commandement, en la personne du lieutenant-colonel Lucien Bouchard, qui remplace le lieutenant-colonel Jean-Raymond Lafond, qui occupait le poste depuis août 1973.

Au cours d'une cérémonie hier, à la base militaire de Bagotville, le lieutenant-colonel Lafond a remis son commandement au nouveau titulaire, en

présence de quelque 200 invités et dignitaires.

Le lieutenant-colonel Bouchard est natif de Kénogami et milite dans les Forces armées canadiennes depuis 1953. En 1973, il était nommé commandant-adjoint du Régiment du Saguenay.

Dans la vie civile, le commandant enseigne au Cégep de Jonquière. Il est marié et père de cinq enfants.



TROIS DEPUTES CREDITISTES — MM. C.-A. Gauthier, André Fortin et René Matte.

Feral: l'espoir le plus sérieux

JONQUIÈRE — Le ministre de l'Expansion économique régionale et député du comté Lac-Saint-Jean aux Communes, M. Marcel Lessard a indiqué hier que le projet Feral (ou Ferchibal) constitue l'espoir le plus sérieux que possède la région pour jouir "à moyen et long termes" d'une véritable relance économique.

Participant au colloque régional de son parti à la Polyvalente de Jonquière, le ministre a soutenu que le projet d'exploitation du minerai de fer dans le secteur du lac Albanet était "très sérieux", et que pour le réaliser, il faudra possiblement qu'on amende l'entente minière fédérale-provinciale comme il en a déjà été question.

Mais le projet, selon le ministre Lessard, implique des investissements importants et, estime-t-il, il faudra un consortium pour mener ce projet qui pourrait entraîner des investissements d'au-delà d'un milliard de dollars.

Projet de prison fédérale à Alma

JONQUIÈRE — Tout en précisant qu'il n'avait pas l'habitude de parler de projets avant qu'ils soient définitivement conclus, le ministre de l'Expansion économique régionale et député de Lac-Saint-Jean, M. Marcel Lessard, a confirmé hier que la principale ville de son comté, Alma, était en lice pour l'implantation éventuelle d'une institution pénitentiaire fédérale.

On se rappellera que le député de Lapointe à la Chambre des Communes, Me Gilles Marceau, avait ébruité le projet, la semaine dernière.

Visiblement embarrassé, M. Lessard a indiqué que l'implantation était loin d'être acquise pour Alma, et a estimé que la nouvelle avait été rendue publique "un peu trop tôt".

M. Lessard a dit que le projet s'inscrivait à l'intérieur du programme gouvernemental de modernisation et de relocalisation d'institutions pénitentiaires, mais qu'il ne fallait pas s'attendre, s'il se réalisait dans la région, à une bâtisse pouvant accueillir plusieurs centaines de détenus.

Il a d'ailleurs précisé que l'ère était aux institutions de superficie moins vaste, afin de faciliter le travail de réhabilitation des détenus.

"Il y a tellement de facteurs à considérer dans un projet de ce genre qu'il est trop tôt pour affirmer le site d'implantation. La décision n'est donc pas définitive", a conclu le ministre.

De son côté, le député de Lapointe, Me Gilles Marceau a tenu à s'excuser publiquement auprès de son collègue-ministre pour avoir divulgué l'information prématurément.

BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD ET GAUTHIER AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD ME CLAUDE LAROUCHE
ME RAYNALD BRASSARD ME LAVAL GAUTHIER

EDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI — 545-4580

<p>1er OCT. 76</p> <p>PERFECTA</p> <p>6/36</p> <p>GROS LOT</p> <p>\$654,012.00</p> <p>APP. VENDREDI</p>	<p>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p>						<p>MINI LOTO</p> <p>44873</p> <p>4873</p> <p>873</p>	<p>TIRAGE 627ième</p> <p>VENDREDI 1-10-76</p> <p>35 Séries émises- 90,000 chacune</p> <p>POSSIBILITÉ DE:</p> <p>35 GAGNANTS DE \$5,000.</p> <p>280 GAGNANTS DE \$500.</p> <p>2,835 GAGNANTS DE \$100.</p>
	1	2	3	14	20	28		
	6 SUR 6	0	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX			
	5 SUR 6	65	\$549,988.70		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +			
	4 SUR 6	3,323	\$1,728.30		7			
5 SUR 6+	5	\$93.90		VENTES TOTALES: \$1,300,276.				
		\$14,979.10						

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Des super-spécialités de l'hôpital de Chicoutimi sont encore menacées

"Il n'est plus question de remettre en cause l'existence des super-spécialités à l'hôpital de Chicoutimi. Mais comme notre politique touchant le financement des travaux de transformation et du remplacement des équipements a changé, il appartient maintenant à l'institution elle-même, en accord avec la CRSSS (Conseil régional des services sociaux et de santé) de défrayer l'achat des équipements nécessaires."

C'est en substance la réponse qu'a donnée le ministre Claude Forget, des Affaires sociales, à la question que je lui ai posée, lors de la conférence de presse donnée jeudi soir dernier, après sa rencontre de quatre heures avec les médecins et administrateurs des services de santé, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le ministre a pris l'initiative, on le sait, d'exposer sur le terrain, à l'armée des professionnels de la santé, les problèmes et les objectifs de son ministère.

Chicoutimi figurait en seconde place sur son itinéraire. Après avoir ainsi discuté — sans la présence gênante des représentants de la presse — durant quatre heures, le ministre donna une conférence de presse qui fut brutalement abrégée par l'obligation de retourner à Québec le soir même à bord d'un des avions du gouvernement. D'ailleurs, l'attachée de presse du ministre semblait heureuse de recourir au prétexte de devoir accorder des entrevues privées aux postes de radio et de télévision pour mettre fin à la conférence de presse. Le ministre et sa suite ne paraissaient pas désireux de discuter plus longtemps de la mystérieuse affaire des super-spécialités.

Car la situation de l'hôpital de Chicoutimi, en qualité de centre de super-spécialités, est aussi critiquée qu'en 1974, lorsque le ministre indiqua son intention d'interdire définitivement les interventions chirurgicales à coeur ou-

vert. C'est ce que j'ai pu apprendre, en fin de semaine, en causant avec des personnages bien informés.

On se rappellera la levée de boucliers que cette décision souleva, non seulement à Chicoutimi, mais à travers toute la région. Le gouvernement a vraiment constaté, à cette époque, que toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean considère nécessaire, non seulement le maintien, mais l'amélioration des super-spécialités.

La résistance de quelques hauts fonctionnaires du ministère des Affaires sociales et les pressions qu'exercent, en coulisses, les autorités de centres médicaux de Québec, avaient inspiré une stratégie de centralisation de certaines super-spécialités à Québec et à Montréal.

Deux spécialistes de Montréal se firent même les instruments de cette stratégie dans un rapport dont l'absence de rigueur scientifique, violemment démasquée à la suite d'un examen minutieux (le contre rapport), constituait en fait un jugement préconçu.

Le ministère reconnut donc enfin la nécessité des super-spécialités dans un centre hospitalier comme Chicoutimi, qui dessert un immense territoire, allant de la Côte-Nord à Chibougamau. Mais il y greffa l'obligation d'établir des liens étroits avec un centre de réputation mondiale, l'Institut de cardiologie de Montréal, afin de garantir en permanence la haute qualité des soins prodigués à Chicoutimi. Sa condition était logique. On se demande toutefois, quand l'Institut de cardiologie, qui se dévoue à travers le monde, voudra bien effectivement rendre le même service à des Québécois vivant à près de 400 milles de Montréal en signant officiellement l'entente recommandée par le ministère.

Si le problème de la cardiologie est effectivement résolu et que le ministère a enfin défrayé le remplacement de l'appareil coeur-poumon artificiel, né-

cessaire aux interventions chirurgicales à coeur ouvert, c'est maintenant le service de la radiothérapie (dépistage et lutte contre le cancer), qui est menacé de paralysie complète.

Les appareils, dont le département de radiothérapie a un urgent besoin, sont estimés à quelque \$250,000. Or, le ministre Claude Forget, par la réponse donnée à la conférence de presse jeudi soir, fait indirectement ce qu'il s'est abstenu de faire directement, il y a deux ans: il laisse au CRSSS l'odieuse du refus.

Il rappelle, avec justesse, que la nouvelle politique du ministère, retournée aux régions la responsabilité de financer les travaux d'amélioration des hôpitaux et l'achat d'équipements en utilisant les revenus provenant de la location des chambres privées et semi-privées. Cette source représente un revenu annuel d'environ \$1 million. Le ministère récupère 10%, l'administration des hôpitaux 45% et l'autre 45%, soit environ \$450,000, est confié au CRSSS pour défrayer les travaux de rénovation et le remplacement des équipements dans tous les hôpitaux de la région.

Or, durant la dernière année financière, les hôpitaux furent à demi occupés à cause des négociations entre le Front commun syndical et le gouvernement. Les revenus furent donc réduits d'autant, et le ministère avait contracté des engagements, dans les centres hospitaliers de la région, se chiffrant par quelque \$600,000. On n'a donc pas l'argent nécessaire pour répondre à la nécessité urgente de remplacer les appareils désuets de la radiologie à Chicoutimi et d'ajouter même, le dernier élément mis au point dans le dépistage de la terrible maladie, celui issu de la médecine nucléaire. Il coûte \$52,000.

Comme le gouvernement n'autorise pas l'hôpital de Chicoutimi à contracter un emprunt, il reste trois hypothèses de solution:

1 - Celle suggérée, dans un sourire, par le ministre Claude Forget, lors de sa rencontre avec la haute direction de l'hôpital: faites une souscription populaire. Dans l'état actuel de l'économie, avec une longue grève à l'Alcan et la maladie chronique dont souffre Price, c'est hors de question.

2 - Que le ministère autorise le CRSSS à financer immédiatement l'achat des appareils nécessaires en contractant un emprunt. Il passerait ainsi de la parole (sa reconnaissance officielle des super-spécialités) au geste (le CRSSS, c'est sa créature).

3 - S'il ne veut pas hypothéquer les ressources du CRSSS, que le ministère des Affaires sociales subventionne lui-même, la radiothérapie, en tenant compte des circonstances spéciales.

Quoi qu'il en soit, il a la responsabilité de dénouer l'impasse. Autrement, il condamne les victimes actuelles et futures du cancer à se faire traiter à Québec et à Montréal.

Des milliers de Saguenéens et de Jeannois (le cancer est la deuxième cause de décès) valent plus que \$275,000... Surtout quand on considère que le financement du déficit olympique coûte à l'heure actuelle, quelque \$100 millions annuellement à tous les Québécois.

Un refus, équivaudrait à un acte criminel.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

J.-R. Gagnon accuse les "inquisiteurs du CRSSS"

Sur la foi de commérages propagés par quatre mécontents, le Conseil d'administration du Foyer Delage, du quartier Chicoutimi-Nord, vient de me signifier mon congédiement comme directeur général de l'institution.

Il s'appuie sur une recommandation des agents du CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux). Pourtant, le dossier que les fonctionnaires du CRSSS ont fabriqué pour justifier l'exécution d'un cadre supérieur ne contient aucune accusation grave, soit de tripotage de fonds publics, ni de décisions ou comportements condamnables.

J'aurais pu éviter l'acte de congédiement en acceptant l'invitation de démissionner. Je m'y suis refusé par respect pour les membres de ma famille, mes amis et moi-même.

On ne m'a jamais reproché d'actes illégaux dans

toutes mes activités professionnelles et sociales. Comme je conserve toujours la conviction d'avoir accompli mon devoir avec la plus grande honnêteté, sans jamais mesquiner mon temps, j'ai donc refusé de démissionner. Je préfère subir l'humiliation de l'injustice et de la lâcheté plutôt que le mensonge.

En me rejetant, le conseil d'administration a eu la faiblesse de se cacher derrière le mot cliché de la bureaucratie moderne, l'incompétence, qui couvre toutes les iniquités.

Toutes les anomalies relevées par les inquisiteurs du CRSSS sont dans le contexte du fonctionnement complexe d'une maison comme le Foyer Delage et pourraient être décelées dans la majorité des institutions similaires, surtout si l'on considère la détérioration des relations ouvrières-patronales durant les longues négocia-

tions entre l'Etat-patron et le Front commun syndical. Bien des directeurs généraux ont dû également manifester de la tolérance afin de ne pas aggraver davantage la situation, à l'époque.

Les enquêteurs du CRSSS ont amplifié certaines plaintes individuelles qui pourraient également être insérées à l'intérieur d'un dossier noir si on voulait se montrer tout aussi méticuleux dans la majorité des institutions de soins de santé et de repos, au Québec.

Ma seule faiblesse fut d'avoir voulu me montrer un peu trop humaniste avec les pensionnaires du Foyer Delage, afin de rendre le plus agréable possible leur séjour à l'institution. Quant aux employés syndiqués, le seul reproche qu'ils peuvent m'adresser, c'est d'avoir voulu établir avec eux un climat de confiance et non de suspicion comme celui qui a conduit à une véritable crise sociale au Québec.

Je n'ai pas l'intention de relever tous les éléments que les inquisiteurs du CRSSS ont façonnés pour faire une leçon d'autorité aux cadres supérieurs. Je me contenterai de nier énergiquement quelques mensonges grossiers comme par exemple "cette entente intervenue entre le président et le directeur général à l'effet de ne pas avoir informé les membres du conseil d'administration de la teneur d'une lettre de M. Richard Rivest, du ministère des Affaires sociales, en date du 11 juillet 1975". Je n'ai participé à aucune collusion puisque je n'ai même jamais pris connaissance de cette lettre de M. Rivest.

Comment se fait-il que le conseil d'administration fut si lent à déceler ma prétendue "incompétence" puisqu'il a laissé se renouveler automatiquement, en novembre dernier, et ce, pour une autre période de trois ans, le contrat qui me lie avec l'institution.

Quoi qu'il en soit, je suis au seuil de l'âge conventionnel de la retraite. L'essentiel, à mes yeux, est de protéger l'honnêteté que je me suis appliquée à pratiquer durant toute ma vie active.

Mais je conserve de mon expérience dans le secteur parapublic, le désagréable souvenir de l'impuissance des cadres supérieurs. La puissance syndicale assure une protection adéquate à tous ses membres. Aucun patron ne peut véritablement congédier un syndiqué à l'aide d'un simple document.

Les cadres sont souvent écrasés sous le poids des responsabilités. Ils sont constamment coincés entre le militantisme syndical et le radicalisme patronal.

Et lorsque pour faire une leçon, pour indiquer un coup de barre vers la droite, un conseil d'administration sacrifie un cadre supérieur, comme c'est mon cas, tous jouent au Ponce Pilate.

Je termine en remerciant tous ceux qui ont collaboré sincèrement avec moi et j'espère que tous les pensionnés du Foyer Delage trouveront la tranquillité et la sérénité du quatrième âge.

Jean-Robert Gagnon,
Directeur général
du Foyer Delage
de Chicoutimi-Nord.

Le 30 septembre.



OPINION DES AUTRES

Cournoyer s'est fourvoyé

Lorsque, contre toutes les indications de la logique et de la prudence, M. Jean Cournoyer obtint il y a deux mois de se mettre le nez directement dans le conflit qui oppose la direction de l'Hydro-Québec à ses employés syndiqués, nombreux furent ceux qui s'inquiétèrent de ce développement étrange.

Le chef des services de conciliation du ministère du Travail, M. Yvan Blain, venait à peine de compléter une médiation ardue qui avait duré un mois complet.

L'intervention d'un homme politique dans le dossier risquait d'affaiblir dangereusement un service-clé du gouvernement et justifiait de nouveau ceux qui, se moquant des structures établies, n'ont d'autre recours, quand ils sont enlisés dans des conflits, que de solliciter l'intervention miraculeuse de ceux-là mêmes qu'ils ne

cessent de dénoncer en temps ordinaire, les politiciens.

Impliquant au surplus le ministre responsable suivant la loi des affaires de l'Hydro devant l'Assemblée nationale, la médiation extraordinaire de M. Cournoyer risquait de fausser les rapports normaux qui doivent exister entre lui et la société de la Couronne. Le risque était d'autant plus réel que M. Cournoyer n'a pas fait mystère, depuis sa nomination aux Richesses naturelles, de son désir de voir ses collègues de l'Assemblée nationale renforcer son autorité sur l'Hydro.

Ces facteurs rendaient extrêmement délicate la mission de M. Cournoyer. Ils l'invitaient en conséquence à la plus grande prudence et surtout à un réalisme à toute épreuve. La mission d'un médiateur est toujours périlleuse. Elle l'était doublement dans ce cas-ci. Or, au

terme de la médiation du ministre des Richesses naturelles, une constatation s'impose: le ministre, loin de rapprocher les parties, semble les avoir éloignées davantage. Il a de plus, par sa méthode de travail très particulière, engendré entre lui-même et l'Hydro un conflit de taille dont on ne saurait souhaiter qu'il sorte vainqueur.

La médiation manquée de M. Cournoyer fournit des éléments qui invitent à douter que celui-ci puisse jamais, en tant que ministre des Richesses naturelles, entretenir de nouveau avec l'Hydro des rapports empreints de confiance et de respect réciproque. Elle suggère aussi qu'il faudra y songer à deux fois avant de consentir à la domestication de l'Hydro par les politiciens.

Claude RYAN
"Le Devoir"

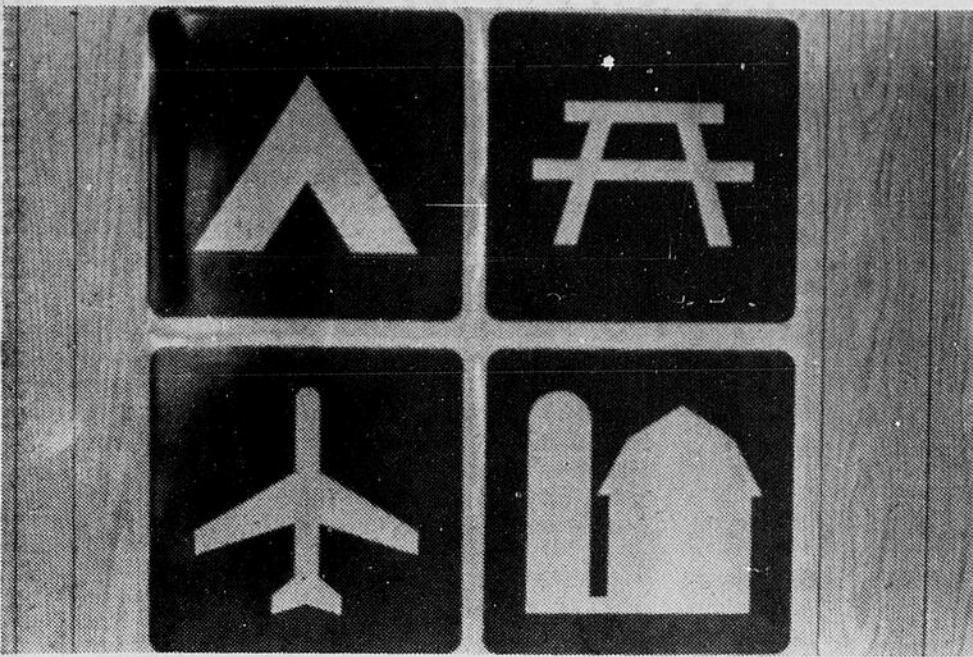
A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

La zone touristique d'Alma s'organise



SIGNAUX — Voici des exemples des panneaux de signalisation qui seront installés partout dans le comté de Lac-Saint-Jean où l'on trouve des endroits à visiter, des gîtes pour s'héberger, du camping, ou de l'information touristique. Le symbole est blanc sur fond bleu, et la puissance réfléchissante de ces panneaux, fabriqués en sérigraphie par un groupe de travail, atteint 275 chandelles.

Colloque organisé pour l'Arc touristique du Nord

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Un colloque sur le tourisme se tiendra vers la fin d'octobre avec les restaurateurs et les hôteliers dans le secteur de l'Arc touristique du Nord.

Cette précision a été apportée par M. Denis Lussier, président du comité touristique de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau à la suite de la présentation du rapport sur le kiosque d'information touristique par le responsable, M. Louis Hébert.

S'adressant aux autorités municipales de Dolbeau et des officiers de la Chambre de commerce, M. Lussier a fait une rétrospective du travail réalisé par l'Arc touristique du Nord depuis 1972 et a indiqué qu'il fallait s'occuper davantage de développer des sites naturels afin de conserver le touriste plus longtemps dans le secteur. Il a notamment fait mention de la pêche où l'on retrouve une clientèle très forte et estime que l'on peut s'organiser à peu de frais, et allonger ainsi la saison touristique.

M. Lussier considère que le prochain colloque sensibilisera davantage les principaux intéressés sur certaines conclusions émises dans l'inventaire touristique réalisé l'hiver dernier et pouvoir ainsi garder les touristes plus longtemps.

Kiosque touristique

Plus de 300 personnes ont signé le livre installé au nouveau kiosque touris-

tique à Dolbeau de la mi-juillet à la mi-août, alors qu'on y retrouve des endroits comme Los Angeles, Massachusetts, Ottawa, Pau (France), Moonbeam (Ontario), Montréal, etc.

M. Louis Hébert, le responsable, mentionne que du 6 au 15 juillet il n'y avait pas de statistiques mais indique qu'il est passé plus d'une centaine de visiteurs. Il considère que pour cette première année d'opération, ce fut une bonne expérience tant par les contacts entre les touristes et la population pendant la saison estivale.

Les hôtesses, Mlles Johanne Lamontagne et Louise Sasseville, ont noté particulièrement certaines opinions des touristes: "On aime la façon dont on accueille les gens au Saguenay-Lac-St-Jean"; "Votre région est merveilleuse; de beaux paysages, votre Lac St-Jean est superbe"; "On va revenir chez vous". Parmi les nombreuses suggestions faites par les hôtesses, il y a le dépliant de la ville qui devrait être repensé et en faire imprimer avant la saison prochaine.

M. Hébert souligne que ce kiosque a fait son premier pas et sa permanence s'avère des plus importantes pour le secteur. "La Chambre de commerce, en collaboration avec la ville de Dolbeau, a contribué à réaliser un vieux rêve devenu réalité en 1976 et j'espère qu'il est né pour y rester. Je crois, ajoute-t-il, que la rentabilité de cette nécessité qu'est le kiosque d'information touristique a fait ses preuves cette année et les vrais résultats seront dans les années à venir si l'on décide à le maintenir en place".

par Serge Cloutier

ALMA — A mi-chemin d'un programme qui doit durer quatre mois, la Zone touristique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est poursuit la mise en place d'équipements matériels fondamentaux, et complètent ses dossiers essentiels sur l'industrie touristique dans le comté.

Car depuis deux mois maintenant, trois groupes d'employés s'affairent dans trois disciplines, et ces 26 personnes vont ainsi contribuer à faire de la Zone touristique un instrument plus utile pour le milieu.

Service d'accueil

Avec huit jeunes femmes, le service d'accueil poursuit présentement le travail déjà amorcé par un projet semblable réalisé l'année dernière. Le Service d'accueil établit des contacts partout au Québec et même à l'extérieur, et répond à des demandes écrites provenant d'un peu partout. Des gens de Montréal veulent connaître la recette d'une bonne soupe aux gourganes, par exemple.

On dessine aussi des cartes illustrant les espaces de camping, les services hôteliers, les sites à visiter, cartes qui sont au service des visiteurs s'arrêtant à l'été aux kiosques touristiques du comté. Au début de l'été, c'est le personnel du Service d'accueil qui faisait fonctionner Place des Cascades, tandis que certaines des huit jeunes femmes travaillaient dans les kiosques.

Sous la direction de Rachel Ouellet, les employés du Service d'accueil ont préparé aussi un programme de festivités pour l'été 1977 à Alma, mais ce programme reste encore à être précisé. Le bulletin mensuel distribué aux clients des hôtels-motels est rédigé par ce service.

Le 5 octobre, on organise un colloque sur la gastronomie régionale, et d'autres colloques suivront sur d'autres sujets.

Haltes routières

Après de multiples démarches, entreprises par le permanent de la Zone, M. François La Rochelle, des ententes ont été conclues avec un certain nombre de municipalités du comté, pour l'aménagement de haltes routières typiques, qui donneront au comté un

cachet spécial. Grâce au programme d'emplois nouveaux (PEN), 12 personnes travaillent à la préparation, à l'assemblage, et à l'aménagement de ces haltes routières.

On peut admirer ces haltes à Alma, secteur Isle-Maligne; à Saint-Nazaire, sortie Est; à Sainte-Monique, sortie Ouest; et à Saint-Gédéon, près de la Belle-Rivière. Il reste à installer les haltes de Larouche, puis de l'Ascension, tandis qu'on poursuit les démarches pour Desbiens et Hébertville. Dans ces derniers cas, des difficultés techniques retardent les projets.

Les automobilistes qui s'y arrêteront pourront jouir de services sanitaires, de tables de pique-nique, d'une carte géante du comté, d'un foyer BBQ, et d'un décor agréable.

Signalisation

Pour compléter l'équipe de 26 personnes, toutes embauchées dans le cadre des trois projets "Programme d'emplois nouveaux", subventionnés au total de \$100,000 par le gouvernement provincial, on retrouve six préposés à la signalisation.

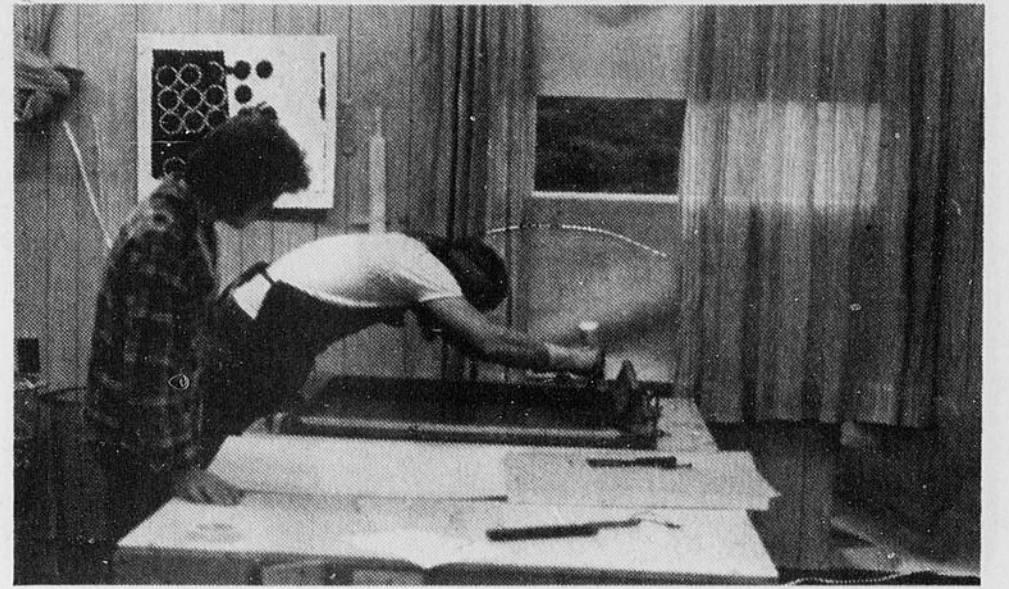
Grâce à un procédé de sérigraphie révolutionnaire, l'équipe en place fabrique treize symboles qui seront ensuite affichés dans différents endroits du comté, sur des panneaux à cet effet.

Pendant que l'on dessine les pancartes, d'autres font le travail technique de finition, alors que les autres impriment les panneaux. C'est la deuxième fois seulement qu'on utilise ce procédé au Québec. Il s'agit d'une matière très réfléchissante, dont la puissance atteint 275 chandelles. C'est d'ailleurs une des raisons qui militent en faveur de l'établissement d'une petite industrie dans ce domaine, quand le projet en cours sera terminé. Les panneaux sont très durables, et pourraient servir pour la signalisation en général.

Les services touristiques sont donc de plus en plus perfectionnés dans le comté de Lac-Saint-Jean, et même si l'unanimité n'est pas encore faite sur la nécessité de tels services, la Zone touristique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est n'en continue pas moins d'exister, de vivre, et de grandir.



HALTE-LA — Voici un exemplaire de l'aménagement des haltes routières dans le comté de Lac-Saint-Jean, tel qu'exécuté par la Zone touristique dans le cadre du projet PEN, subventionné par les ministères des Affaires sociales et du Travail. Les automobilistes pourront s'y reposer dans un décor enchanteur, en plus de profiter des services sanitaires qu'abrite cette construction-type, la même à chaque endroit. On y voit des tables de pique-nique et une carte géante du comté y sera installée prochainement.



ATELIER — Quelques-uns des employés occasionnels de la Zone touristique mettent la dernière main à la fabrication de l'un des panneaux de signalisation à installer aux entrées des municipalités du comté. Le procédé de sérigraphie est révolutionnaire, et utilisé présentement dans ce projet sous la supervision d'un professeur d'art et d'une compagnie de fabrication.

Les électriciens signeront une entente collective séparée

CHICOUTIMI — Le local 568 de la Fraternité des électriciens reprend des aujourd'hui des contacts avec les entrepreneurs en électricité de la région pour en arriver à des ententes particulières et ainsi mettre fin à l'arrêt de travail qui dure depuis déjà quelques semaines.

C'est le représentant de la Fraternité dans la région, M. Edmond Poirier qui a confirmé la nouvelle hier au Quotidien.

Selon M. Poirier, la partie syndicale a bon espoir d'en arriver d'ici mercredi à une entente avec les entrepreneurs, entente qui donnerait aux électriciens de la région des conditions de travail "très près des demandes syndicales".

Tout en indiquant qu'il s'agissait d'une "lueur d'espoir pour les électriciens", M. Poirier a soutenu que certains entrepreneurs étaient déçus de leur asso-

ciation et songeaient à conclure des ententes particulières. "Certains entrepreneurs ne sont pas nécessairement satisfaits de leur association unique (AECO), et quelques-uns croient même qu'elle les a laissés tomber," de préciser M. Poirier.

Journaliers

Par ailleurs, samedi, seulement 17 journaliers du local 62 du Conseil des métiers de la construction votaient sur les dernières propositions patronales, aux locaux de la Commission de la formation professionnelle.

De ce nombre, 10 se sont prononcés pour l'acceptation des offres, et deux votaient contre.

Quant à la question du retour au travail, douze bulletins se prononçaient positivement.

Etude louable du dossier de la fusion Dolbeau-Mistassini

MISTASSINI — "Je trouve sage de faire une étude approfondie en 1977, d'une fusion éventuelle entre Dolbeau et Mistassini, en autant que la population le voudra et en soit informée."

Me Robert Lamontagne apportait cette précision au cours d'une réunion publique tenue à l'hôtel de ville de Mistassini dans le cadre de sa visite annuelle des municipalités.

Le député du comté de Roberval, a indiqué cependant que pour parler de fusion, il fallait être dégagé de différents problèmes et qu'une fois le climat rétabli, on puisse entreprendre cette étude.

Concernant l'industrie de la construction, question qui revient dans chacune de ses visites, Me Lamontagne mentionne que c'est une situation qui devra être considérée par le gouvernement du Québec afin que les abus soient contrés. Il a fait remarquer que la véritable solution des Québécois, c'est de prendre

conscience de leurs responsabilités. "Les ouvriers de la construction sont en train de prendre leurs responsabilités, a-t-il déclaré. Il y a moyen de respecter le syndicalisme, le droit de grève et aussi la base."

Dr Paul-Emile Bérard

Le maire de Mistassini se dit prêt à étudier le dossier de la fusion en autant que l'on régle la question de l'aménagement du territoire d'ici 10 à 15 ans.

"Je ne suis pas attaché au nom, mais au secteur où l'on vit, a-t-il dit. Il faut arrêter d'avoir l'esprit de clocher si on veut réussir quelque chose." Le Dr Bérard devait ajouter qu'il fallait aimer le développement de notre patrie et que la part essentielle était de s'unir ensemble pour développer des projets. Il a en outre mentionné que depuis qu'il est maire, il a tenu la perche et qu'il connaît maintenant l'opinion de sa population.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CHUT-FM: Réunion des membres de la zone de Chicoutimi, le lundi, 4 octobre, à 19 h. 30, à la salle B-408, de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Tous les membres en règle de la zone de Chicoutimi sont invités. A l'ordre du jour, programmation et avenir des zones.

Club Toast Masters Dynamo: Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi tient son souper hebdomadaire tous les mardis, à 19 heures, au restaurant Sandra Pizza King de Place du Saguenay. Bienvenue à tous.

Servantes du Saint-Sacrement: Le lundi, 4 octobre, à 19 h. 30, à la salle d'accueil des Servantes du Saint-Sacrement, diapositives sur Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Durée, 45 minutes. L'entrée est libre. Bienvenue à tous.

Servantes du Saint-Sacrement:

Le mercredi, 6 octobre, à 14 heures, diapositives sur le Congrès eucharistique de Philadelphie, à la salle d'accueil des Servantes du Saint-Sacrement. Commentaires de M. Raoul Gagnon, P.S.S. L'entrée est libre. Bienvenue à tous.

Club féminin Mimosa: Le club féminin Mimosa informe tous ses anciens membres et ceux qui veulent le devenir, que leurs activités débuteront le mardi, 5 octobre, à 20 heures, à la salle du club social de l'hôpital de Chicoutimi. Il y aura dégustation de vins et fromages. Les cartes de membres seront en vente à la porte. Pour informations: 549-1188, Mme Munger.

JONQUIERE

Accueil Domrémy: Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière

donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi, en haut du Terminus 500, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

Club Richelieu: Le souper hebdomadaire du club Richelieu du quartier Kénoami, aura lieu mardi, à 18 h. 15, au motel Richelieu, route 170.

LA BAIE

Club Kiwanis: Le club Kiwanis de La Baie tiendra son souper hebdomadaire tous les mardis, à 18 h. 00, au Café Populaire, rue Victoria, Bagotville.

CHUT-FM: Réunion des membres de la zone de La Baie, le mardi, 5 octobre, à 19 h. 30, à la salle des comités de l'hôtel de ville de La Baie, rue Victoria. Tous les membres en règle de la zone de La Baie sont invités. A l'ordre du jour, programmation et avenir des zones.



ROULEZ SOLIDE! CTR!

Petites, moyennes ou grosses, on chausse toutes les voitures
GRANDES VALEURS A PRIX D'AUBAINES

PNEU RECHAPÉ TOWN & COUNTRY FLAN NOIR

DIMENSION	PRIX CHAQUIN
AUTOS COMPACTES (la plupart)	\$14.25
F78-14 & 15	15.45
G78-14 & 15	17.45
H78-14 & 15	19.45

PNEU NEIGE POLYESTER FLANC BLANC

DIMENSION	PRIX CHAQUIN
A78-13	\$24.95
F78-14 & 15	31.50
G78-14 & 15	34.50
H78-14 & 15	36.50

PNEU NEIGE RADIAL FLANC BLANC

DIMENSION	PRIX CHAQUIN
DR78-14	\$46.75
FR78-14 & 15	54.50
GR78-14 & 15	59.75
HR78-14 & 15	64.75

Autres dimensions à prix populaires, au choix
*GARANTIS CONTRE TOUS HAZARDS ROUTIERS

*POSE SANS CHARGE

Service de Pneus CTR Ltée



FIRESTONE MICHELIN BRIDGESTONE

524, rue Price Ouest, Chicoutimi / 1545, Boul. Talbot, Chicoutimi
605, rue St-Pierre, Jonquière / 1654, Boul. St-Anicet, Ville La Baie

ALMA • CAP-DE-LA-MADELINE • CHANDLER • CHIBOUGAMAU • CHICOUTIMI • DOLBEAU
HAUTERIVE • JONQUIERE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MURDOUGVILLE • MONTRÉAL • NORMANDIN
QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBerval • ST-FELIEN • SEPT-ILES • SUDBURY • THETFORD MINES • VILLE LA BAIE

Les pneus à crampons peuvent être utilisés entre le 15 octobre et le 1er mai sur les véhicules automobiles dont le poids à vide est de 5000 lbs ou moins.



LA GREVE: Un jour peut-être, qui sait!

Service postier

Le ministère des postes et le syndicat des postiers s'accusent

MONTREAL (PC) — Le ministère des Postes et le syndicat national regroupant ses 11,000 employés se sont bombardés d'accusations, en fin de semaine, comme si les deux parties voulaient tester les positions de l'adversaire avant de passer à une offensive beaucoup plus vaste.

Le sous-ministre des Postes, M. John Mackay, a ouvert le feu, samedi, en accusant les postiers de vouloir rouvrir la convention collective en dehors des délais normaux. Il a reproché au syndicat des postiers canadiens (SPC) d'allier cinq demandes ma-

jeures en brandissant la menace de grève en cas de refus.

En plus d'énumérer les demandes syndicales, connues jusqu'ici, concernant le problème des changements technologiques aux Postes, M. Mackay a révélé que le SPC réclamait la réintégration de 28 anciens postiers, renvoyés à la suite de l'arrêt de travail illégal d'avril 1975. Selon le sous-ministre, le syndicat réclame en outre une réduction de la semaine de travail, de 40 à 37 1-2 heures.

Non seulement le SPC a-t-il tenu à répondre point par point aux ac-

cusations du sous-ministre, l'accusant "de semer de la confusion" à propos des véritables objectifs de la bataille en cours, mais il s'en est pris à la personne même de M. Mackay, l'accusant d'avoir été l'artisan de tous les problèmes des dernières années aux Postes, bien retranché derrière les ministres que le cabinet devait sacrifier à l'opinion publique.

"Il semble que M. Mackay poursuit très activement la politique d'affrontement qu'il a maintenue depuis 1971, alors que débutaient les pourparlers sur l'automatisation aux Postes",

a déclaré le vice-président des postiers, M. Jean-Claude Parrot.

Celui-ci a poursuivi son attaque en précisant que "M. Mackay, sous-ministre des Postes, est l'ex-vice-président canadien de l'ITT. Cette compagnie s'est vue octroyer près de \$100 millions en contrats pour de l'équipement dans le programme d'automatisation aux Postes. "M. Mackay est la personne responsable pour l'absence de bonnes relations patronales-syndicales dans le ministère".

Sur le fond du problème, les représentants des postiers ont

confirmé avoir demandé au ministère de remplacer les comités d'arbitrage obligatoire, prévus par la convention, par un seul et même comité chargé de rendre des décisions liant les deux parties sur l'ensemble de la phase I de l'automatisation des opérations.

Cette phase se termine à la fin de 1978.

Cette requête vise à uniformiser les décisions qui seront rendues et accélérer le processus et le rendre plus économique pour les deux parties, a précisé hier, le président des postiers montréalais M. Marcel Perreault.

"Ils seront défaits comme en 1970"

— Bourassa



Robert Bourassa

RIVIERE-DU-LOUP, P.Q. (PC) — "L'heure de vérité a sonné" dans les débats sur la constitution. Telle est la déclaration qu'a faite, dimanche, le premier ministre Robert Bourassa.

A l'occasion d'un congrès régional du Parti libéral québécois, qui a eu lieu à Rivière-du-Loup, M. Bourassa a déclaré lors d'une conférence de nouvelles que le Québec devra agir si le premier ministre Trudeau décidait de mettre sa menace à exécution en rapatriant, de Londres, la constitution sans le consentement des provinces.

A la question de savoir ce que son gouvernement pourrait faire, M. Bourassa a répondu que plusieurs hypothèses étaient envisagées, mais qu'il ne pouvait les révéler en ce moment.

Quant à la rumeur

d'élections à l'automne, qui court dans la province, il a laissé entendre que le débat sur la constitution pourrait servir de thème à une campagne électorale, advenant des élections.

Le thème des élections de 1970 portait sur le développement économique et celui des élections de 1973, dit-il, c'était le bilan du progrès économique accompli par le gouvernement.

Le thème des prochaines élections, que plusieurs prévoient pour novembre, n'est pas encore déterminé. Aussi, M. Bourassa a-t-il laissé aux journalistes le soin de tirer leurs propres conclusions.

Sus au Parti québécois

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant près de 2,000 partisans libéraux de trois circonscriptions électorales de l'est du Québec, le premier ministre a énuméré les dernières réalisations de son gouvernement: la réussite des Jeux olympiques de Montréal, les conventions collectives signées avec près de 90 pour cent des employés de la fonction publique, et le ralentissement de l'inflation.

Il s'en est pris au Parti québécois pour son retard à publier un manifeste politique, en expliquant que ce parti craignait de voir son manifeste réduit en miettes dans un débat public.

Selon M. Bourassa, la disparition du quotidien Le Jour, dont trois des fondateurs sont membres de la direction du Parti québécois, prouve l'incompétence de l'opposition.

A l'instar de ce qu'avaient déclaré avant lui d'autres porte-parole libéraux, M. Bourassa a répété: "Ils n'ont pas été à même de diriger un petit journal qui comptait soixante personnes. Vous pouvez alors imaginer ce qu'ils feraient avec une province de six millions de population."

"Et le Parti québécois a le culot de demander des élections", d'ajouter M. Bourassa.

Tous ceux qui s'attendaient à ce que le premier ministre annonce la date des élections auront été déçus.

"Ils seront défaits comme ils l'ont été en 1970 et en 1973, et comme ils le seront en 1977 ou avant ou après", a dit M. Bourassa en désignant le Parti québécois.

Tests linguistiques

Les Italo-Canadiens s'estiment lésés

MONTREAL (PC) — Les Italo-Canadiens qui s'estiment lésés par la loi 22 iront voir l'ombudsman, à l'invitation même du premier ministre Bourassa qui faisait connaître, vendredi, sa réponse au Consiglio.

Mais ce n'est pas la solution rapide et logique que nous attendions, a déclaré hier M. Donato Taddeo, qui revendique une révision de l'application des tests d'aptitudes linguistiques pour 2,000 familles d'origine italienne.

pour faire une évaluation scientifique des tests d'aptitudes.

Cette prise de position, à laquelle personne ne s'attendait dans la communauté italienne en fête, hier, au parc Turin, dans le nord de la métropole, a créé un remous parmi les dignitaires et la foule qui avaient célébré jusque-là le dévoilement d'un monument à la mémoire de Christophe Colomb.

Christophe Colomb.

Fraternité

Tout en se disant profondément déçu de la riposte du chef du gouvernement, qu'il soupçonne avoir été influencé par l'intrigue du ministre de l'Education, M. Jean Bienvenue, M. Taddeo a précisé que le Consiglio allait d'abord étudier le processus de recours au protecteur du citoyen pour ensuite aller soumettre les nombreux griefs à son jugement.

Il a aussi confirmé que l'organisme irait consulter des analystes "neutres" à l'université Princeton, de Washington,

Tous les discours précédents, prononcés en français par les notables italiens, parlaient justement de "fraternité, d'amitié et de solidarité au-delà des origines ethniques" et voulaient éviter de politiser cette manifestation, rendue encore plus grandiose par la température magnifique. Et lorsque, à la fin, M. Taddeo, qui s'était jusque-là acquitté de sa tâche de maître de cérémonie sans aucune allusion au conflit linguistique, a lu sa courte déclaration, en italien, l'atmosphère s'est as-

Parodiant Rostand, il a alors lancé un appel à l'unité en invitant les deux communautés à "prendre le soleil pour le faire resplendir dans l'amitié italo-canadienne".



AUTOMOBILES: Seront-elles de meilleure qualité en 77?

Les fabricants d'automobiles vantent leurs modèles 1977

Les fabricants d'automobiles du Canada ont commencé cette semaine à courtiser le public acheteur en vantant les mérites de leurs nouvelles garanties, la solidité de leurs produits et leurs prix conformes aux règlements anti-inflation.

Et les petites voitures, soulignent-ils, sont très belles.

La société Ford du Canada a été la dernière à annoncer des prix stables par rapport à ceux des modèles 1976. Comme General Motors, Ford a haussé le prix de certains véhicules, réduit certains autres et annoncé que la moyenne générale serait pratiquement la même que celle de l'année qui s'achève.

American Motors (Canada) Ltd. a réduit à \$56 la hausse de \$210 annoncée précédemment. Chrysler n'a pas encore fait connaître ses intentions.

Tous les prix annoncés seront cependant sujets à une révision périodique, ont indiqué les porte-parole des fabricants.

Ford, qui est occupée à régler à l'amiable des réclamations pour dommages causés par la rouille, a annoncé des changements majeurs dans ses familles de véhicules et une garantie de trois ans contre la corrosion.

Nouveaux modèles

Les changements com-

prennent des modèles Granada et Monarch exclusifs au marché canadien, de même qu'un Thunderbird plus petite et plus légère.

Le prix de base de la T-Bird 1977 sera de \$5,160, soit \$3,179 de moins que le modèle 1976 qui était beaucoup plus gros.

Ford a interrompu sa production aux Etats-Unis à cause d'une grève des Travailliers unis de l'automobile, ce qui a entraîné des mises à pied aux usines canadiennes à cause d'une pénurie de pièces.

Chrysler prévoit également des mises à pied à son usine de camions de Windsor, à cause d'une pénurie de moteurs et de la néces-

sité d'ajuster son inventaire.

General Motors révèle que le prix moyen de ses véhicules 1977 sera inférieur de un pour cent à celui des modèles 1976.

Ainsi, le prix de détail suggéré d'une Chevrolet Impala à quatre portières moins les frais d'expédition sera de \$5,503, soit \$27 de moins que le modèle 1976.

Par contre, une Pontiac deux portes coûtera \$4,557, soit \$26 de plus que le modèle 1976.

Voici les autres faits saillants de la scène économique canadienne:

— A Halifax, une proposition d'augmenter de 65 pour cent les tarifs d'électricité provoque la colère

des citoyens qui trouvent déjà le coût des services publics très élevé.

— A Montréal, la Chambre de commerce canadienne retire son appui au programme anti-inflation.

— A Ottawa, Dome Petroleum décide de ne plus demander de prolongement de la saison de forage dans la mer de Beaufort.

— Dans la péninsule du Niagara, le gouvernement fédéral annonce son intention d'acheter jusqu'à 7,000 tonnes de raisins produits en surplus cette année.

— A Winnipeg, R. A. Morrison devient le quatrième vice-président de la société Transair Ltd. à quitter la compagnie cette année.

La Fédération des enseignants des CEGEPS en grève le 14 octobre

SHERBROOKE (PC) — La Fédération des enseignants de CEGEP, affiliée à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), a adopté, en fin de semaine, un mot d'ordre de débrayage pour le 14 octobre, journée nationale de protestation contre les mesures anti-inflation.

Le mot d'ordre

s'adresse aux neuf syndicats de la fédération, laquelle regroupe 1,200 des quelque 7,000 enseignants cégepiens. La FEQ a, du même coup, demandé à la CEQ de recommander le débrayage pour le jeudi 14. La CEQ doit prendre une décision le 8 octobre.

Par ailleurs, dans le cadre de sa lutte pour un

CEGEP démocratique, la fédération a décidé de s'opposer à toute tentative de réforme de la part du gouvernement qui irait dans le sens des rapports Nadeau ou GTX, dans lesquels les délégués au congrès des professeurs de CEGEP ont vu une intention claire de resserrer le rôle sélectif éliminateur du CEGEP.

Au congrès de l'UN plusieurs anglophones défendent leur point de vue face aux contraintes de la loi 22

par André Bellemare

MONTREAL (PC) — Le traditionnel nationalisme du parti de l'Union nationale, incarné par son fondateur Maurice Duplessis et amplifié par l'ex-premier ministre Daniel Johnson, a subi une forte dilution en fin de semaine au congrès d'orientation de cette formation politique.

Un groupe de 250 à 300 anglophones, sur 1.600 délégués bien préparés et faisant bloc, ont pris une part particulièrement active dans les discussions qui ont été essentiellement centrées sur le problème linguistique au Québec, avec comme toile de fond la loi 22.

Les autres questions, telles les affaires sociales, les affaires économiques, le cheval de bataille électoral que veut en ériger l'homme d'affaires et chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, et les affaires constitutionnelles n'ont fait l'objet que de quelques heures de débat, samedi, en atelier.

Traditionnellement alliés du Parti libéral, les anglophones, amèrement déçus de la loi 22 du gouvernement Bourassa, semblent vouloir se tourner en bonne partie vers l'UN qui, espèrent-ils, pourrait adoucir les contraintes linguistiques qu'ils croient trouver dans la politique linguistique du gouvernement libéral, si le parti de M. Biron est porté à la tête du gouvernement québécois aux élections.

En assemblée plénière, dimanche, laquelle a duré deux heures de plus que prévu, les partisans du bilinguisme intégral et ceux de la prééminence sans équivoque du français se sont affrontés après avoir adopté sans mot dire et rapidement environ 65 résolutions d'autres domaines.

Bilinguisme intégral

De tout cela, il est ressorti qu'un gouvernement de l'UN abrogerait la loi 22 pour la remplacer par une nouvelle mesure législative qui tiendrait compte de la réalité québécoise; que le statut de langue nationale au Québec soit accordé au français dans le but d'assurer le respect de sa prééminence mais, en même temps, que l'on reconnaisse le français et l'anglais comme langues officielles; que l'on assure l'intégration à la communauté francophone des immigrants non anglophones à venir.

Ces quelques résolutions ont pris à elles seules plus de temps aux délégués que toutes les autres et, samedi après-midi, la salle de cet atelier était remplie à craquer.

Pour sa part, M. Biron, qui a tenu trois conférences de presse portant presque exclusivement sur ces questions, a tenté de démontrer que le congrès de fin de semaine n'avait adopté, en somme, que des principes et qu'il reviendra à lui et à ses conseillers de déterminer le mode d'application de ces intentions. Harcelé de questions, il a fini par préciser que le

parti qu'il dirige prônera désormais "le bilinguisme intégral au Québec, le libre choix des parents de quelque langue qu'ils soient d'envoyer leurs enfants dans une école anglaise ou française".

Seuls les enfants des immigrants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais seraient dirigés par une loi ou incitation vers les écoles françaises sans passer les tests linguistiques, comme c'est le cas avec la loi 22.

M. Biron a expliqué aux journalistes qu'il ne saurait être question d'empêcher les jeunes Québécois d'apprendre l'anglais "puisque'il n'est pas possible de prospérer et de grimper dans l'échelle sociale si on ne parle pas l'anglais".

Il a dit que la prééminence du français serait assurée par une réforme du système d'éducation en favorisant une étude efficace du bon français.

Il n'a pas été question, ou très peu, du "français, langue de travail au Québec", soit en assemblée, soit par M. Biron, qui a insisté sur la nécessité d'instaurer plutôt "le bilinguisme intégral" partout au Québec qui vit, a-t-il rappelé, dans une mer de plus de 200 millions d'anglophones en Amérique du Nord.

S'il y a des élections?

Les dirigeants de l'UN et leurs conseillers ont l'intention de définir plus tard les modes d'application des principes adoptés en fin de semaine, mais si le premier ministre Bourassa déclençait une élection générale dans les prochaines semaines, il serait très difficile de procéder à ce travail, a dit le chef de l'UN.

Selon des observateurs, le parti de M. Biron risquerait fort de se retrouver en pleine campagne électorale sans un programme défini, clair, sinon une énumération de principes que les candidats devraient tenter d'expliquer aux électeurs.

Déjà en fin de semaine, M. Biron a souvent escamoté les questions sur les droits linguistiques parce que les conseillers n'ont pas encore arrêté les modalités d'application "et que nous verrons tout cela plus tard, le temps venu".

Débats émotifs

En assemblée plénière et en atelier, les débats sur la langue ont été teintés d'émotivité, de passion, et ont suscité des murmures, des huées, en particulier contre le jeune étudiant du comté de Maisonneuve, Gilles Morel, qui s'est débattu comme un diable pour amener ses collègues à reconnaître bien clairement la primauté du français au Québec et démontrer le danger de revenir à l'époque d'avant 1960 où, a-t-il dit, il fallait parler l'anglais pour accéder à un poste supérieur dans une compagnie.

Il a échoué dans une tentative de référer au comité exécutif du parti la résolution fondant ensemble "la prééminence du français et la reconnaissance en même temps de l'anglais et du français comme



Rodrigue Biron

langues officielles". Sa proposition a été défaite par 195 contre 137 voix.

L'historien Robert Rumilly a aussi pris une part active aux débats et il a plaidé le plus souvent en faveur d'un plus grand assouplissement vis-à-vis des anglophones puisque, a-t-il dit, la langue française n'est pas menacée au Québec.

Au plus fort des discussions, le chef parlementaire de l'UN, M. Maurice Bellemare, a dû intervenir pour faire appel "au gros bon sens" et dire qu'il ne fallait pas répéter les erreurs des libéraux "qui se feront battre aux élections à cause de la loi 22".

Un militant francophone venait de provoquer l'irritation de M. Bellemare en disant que le congrès ne se déroulait pas "pour essayer de gagner des votes chez les anglophones".

Samedi, une personne-ressource de l'atelier, le Dr Paul Dagenais-Perusse, de Montréal, a cru bon de demander l'aide des anglophones "pour nous garder dans le Canada" et l'aide des francophones "pour faire en sorte de garder au Canada son caractère distinct des autres pays du monde".

Des observateurs soulignaient à la fin du congrès que celui-ci a peut-être réussi à soulever le mécontentement des anglophones.

Le Canada anglais accepte de plus en plus l'option du PQ

SHAWINIGAN (PC) — "Il y a un changement d'attitude extraordinaire au Canada anglais face à l'indépendance du Québec", croit le chef du Parti québécois, M. René Lévesque.

Lors d'une conférence de presse, dimanche, à l'issue d'une réunion du conseil national du parti, M. Lévesque a soutenu que les anglophones du Canada "acceptaient beaucoup plus massivement qu'avant" l'idée d'une éventuelle accession du Québec à l'indépendance politique.

M. Lévesque a cité le cas d'une émission de ligne ouverte à laquelle il participait récemment à Winnipeg. Parmi les 13 appels reçus d'auditeurs manitobains, aucune opposition radicale et intertempore ne s'est manifestée face au PQ.

Selon le chef péquiste, les anglophones ne sont pas nécessairement d'accord avec l'option du Parti québécois, mais ils la comprennent et commencent à l'accepter.

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale et député de Sauvé, M. Jacques-Yvan Morin, a affirmé avoir constaté la même attitude auprès des anglophones québécois de l'ouest de Montréal. "Nous passons notre temps à accepter des invitations de groupes anglo-québécois pour leur expliquer l'indépendance" a dit M. Morin. "C'est un long travail de persuasion, mais ils évoluent, j'en suis persuadé", a-t-il poursuivi.

"Un certain nombre d'anglo-Québécois commentent même à devenir cordiaux, au point que nous espérons doubler le nombre de voix obtenues par le PQ auprès de l'électorat anglophone et néo-québécois", selon M. Morin.

Le leader péquiste soutient qu'il ne fera pas cependant de "demagogie à la Biron" pour tenter de convaincre les non-francophones à voter pour le Parti québécois.

"Nous ne leur cachons pas que notre programme prône l'indépendance du Québec afin de récupérer leur vote", a-t-il dit.

Un des 27 candidats péquistes choisis jusqu'à maintenant pour le prochain scrutin général est un néo-Québécois d'origine grecque qui ne parle le français que depuis quelque temps.

Le PLQ ne facilite pas la tâche aux étudiants

SHAWINIGAN (PC) — Le Parti libéral manifeste une attitude "anti-étudiants et anti-démocratique" en refusant aux étudiants le droit de s'inscrire à leur adresse scolaire sur les listes électorales.

C'est l'accusation qu'a lancée le porte-parole de l'exécutif du Parti québécois, M. Bernard Landry, en fin de semaine.

Selon M. Landry, la Loi électorale a pour but de faciliter le droit de vote pour les citoyens. Aussi, les étudiants qui suivent des cours loin de la résidence de leurs parents devraient avoir le droit de s'inscrire dans le comté où ils habitent pendant l'année scolaire.

M. Landry a fait valoir que ce lieu de résidence scolaire était véritablement leur adresse exacte, puisqu'ils y habitaient pendant 8 ou 9 mois par année.

Plus tôt en fin de semaine, le président du Parti libéral du Québec, M. Ben Payeur, avait signifié l'intention de son parti d'obliger les étudiants à s'inscrire à l'adresse de leurs parents lors de l'énumération.

Selon M. Landry, les Libéraux espèrent ainsi que les étudiants ne quitteront pas leur lieu de résidence pendant l'année scolaire afin d'aller voter dans le lointain comté de leurs parents.

M. Landry a admis que le Parti québécois pourrait étudier une suggestion de faire biffer, en contrepartie, les noms des ministres ne résidant pas dans le comté qu'ils représentent à l'Assemblée nationale.

Selon René Lévesque, les Libéraux ont échoué dans leur tentative de prendre les Québécois par surprise

par Norman Delisle

SHAWINIGAN (PC) — "Nous sommes d'ores et déjà en campagne électorale", estime le chef parlementaire du Parti québécois et député de Sauvé, M. Jacques-Yvan Morin.

Prenant la parole en fin de semaine devant le conseil national du PQ, qui réunissait en Mauricie quelque 200 dirigeants péquistes, M. Morin a expliqué qu'il ne manquait plus au premier ministre, M. Robert Bourassa, qu'un prétexte pour déclencher les élections, "et il s'en cherche un activement".

Dans un climat d'euphorie électorale, les péquistes ont d'ailleurs adopté une série de mesures qui prouvent l'immence, selon eux, du déclenchement du scrutin. Ainsi, les organisations de comté ont été conviées à procéder "avec urgence" à la location de locaux, et à la réservation de temps et d'espace dans les médias d'information régionaux.

L'exécutif du parti a également fait adopter une résolution suspendant les procédures habituelles pour les conventions destinées au choix des candidats dans les 73 comtés qui sont actuellement sans porte-étendard péquiste.

De nouvelles procédures d'urgence seront mises de l'avant, dans le but d'éviter les longs délais normaux pour les convocations des conventions.

Quant au trésorier du parti, M. Pierre Renaud, il a détaillé le plan de financement de la campagne électorale dans laquelle le Parti québécois pourrait investir jusqu'à \$3 millions.

Bref, les péquistes sont déjà en campagne électorale, et le président du parti, M. René Lévesque, croit que les libéraux "ont échoué dans leur tentative de prendre les Québécois par surprise avec des élections".

"Nous formions un sérieux tiers parti à l'élection de 1970, un solide parti d'opposition à celle de 1973, et nous formerons un puissant parti de gouvernement en 1976", de dire M. Lévesque.

Ceux qui croyaient que les militants péquistes allaient régler leurs comptes en fin de semaine seront amèrement déçus.

La question de la faillite du quotidien indépendantiste Le Jour a été très brièvement abordée. Une résolution a été adoptée: elle formule le vœu que le problème des relations de travail entre les journalistes de l'ex-quotidien et la direction, la compagnie Sodep, soit réglé dans les plus brefs délais.

Un autre problème qui aurait pu être source de conflit, soit des dissensions dans l'organisation outaouaise du parti, a été rapidement réglé: les représentants des trois comtés impliqués, Gatineau, Papineau et Hull, sont venus manifester leur appui à la position prise par le vice-président du PQ, M. Camille Laurin.

"Le parti possède maintenant une maturité qui dépasse les petits incidents de parcours et qui fait qu'on serre les rangs lorsque vient le temps de se débarrasser, au cours d'une élection, de ce gouvernement usé, vidé et corrompu", a dit M. Lévesque.

Quant au trésorier du PQ, M. Pierre Renaud, il a brossé un tableau du financement électoral du parti pour les prochaines semaines. L'élection pourrait coûter jusqu'à \$3 millions, dont \$2 millions seraient dépensés par les organisations de comté, et le reste par la centrale du parti.

La part dépensée par les comtés est majoritairement remboursée par le président général des élections en vertu de la loi électorale.

Mais les coffres du PQ ne contiennent que \$200,000 pour faire face aux dépenses de \$1 million de la centrale du

parti. C'est dire qu'une somme de \$800,000 devra être recueillie dès le déclenchement de l'élection, à l'occasion d'une campagne éclair de souscription.

"Nous allons surtout axer cette campagne auprès des sympathisants, cette fois-ci, car les membres ont souvent été appelés à fournir un effort financier", a dit M. Renaud.

Inflation

Enfin, les militants pé-

quistes ont adopté une résolution condamnant le système des mesures mises de l'avant par Ottawa et par "la succursale provinciale" pour lutter contre l'inflation.

La résolution, parrainée par le vice-président du parti et candidat dans Bourget, le Dr Laurin, souligne que ces mesures sont sévèrement appliquées chez les gagne-petit, mais sont adoucies pour les entreprises et les grosses compagnies.

"Les biens essentiels, tels la nourriture, le vêtement, l'essence, voient leur prix monter tandis que les profits excessifs des compagnies continuent de grimper", a dit M. Laurin.

La Régie de contrôle anti-inflation possède également deux poids et deux mesures, selon le rang de ceux qui défilent devant elle, estime M. Laurin. Il cite le cas récent de juges et des policiers qui voulaient toucher des augmentations de salaire dépassant les normes de la Régie.

Le Paquet de Portraits par excellence en Couleur classique*...



8 x 10

2-8x10-2-5x7
8. dimension porte-feuille

2 Poses Différentes

Vous payez ce versement au temps de la prise de photos... **.98**

Puis, vous payez le solde au temps de livraison... **9.98**

Prix total est seulement... **10.96**

Commandes de Paquets entiers seulement — comme montré — Satisfaction garantie ou versement remboursé

- Vous recevez 2 jeux de photos, 2 poses!
- 11 photos en tout—moins de \$1 chacune!
- Vous ne payez rien si vous n'êtes pas satisfait des photos—versement entier retourné!
- Personnes de tout âge bien reçues—enfants et adultes!
- \$1 de plus par personne pour les photos de groupe.
- Livraison rapide—qualité professionnelle!



8 x 10



5 x 7



5 x 7



Porte-feuilles



Porte-feuilles

Lundi et mardi, les 5 et 6 octobre 1976.

Zellers

PLACE DU SAGUENAY, CHICOUTIMI.

Heures de prise 10 a.m. à 1 p.m., 2 p.m. à 5 p.m., vendredi à 7:30 p.m. — samedi à 5 p.m.

* A J&P Product

A Montréal c'est... AUBERGE Richelieu INN

Située dans le centre-ville près des boutiques, restaurants et théâtres.

En quelques minutes vous pouvez atteindre tous les coins de Montréal. Accès direct au métro.

Vous trouverez à votre disposition :

- * 330 chambres spacieuses, suites et studios
- * Salles de réunion et banquets
- * Salle à manger "Le Cardinal Richelieu"
- * Bar et casse-croûte "Le Bistro"
- * Bar "D'Arlagnan" avec danse et divertissements
- * Brasserie "Les Mousquetaires du Roy"
- * Piscine intérieure et bain sauna
- * Jardin terrasse

Buffet de choix pour hommes d'affaires tous les jours

ENDROITS IDEALS POUR UN REPAS FAMILIAL

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS

AUBERGE Richelieu INN

505 est, rue Sherbrooke (coin Berri)
Rés.: (514) 842-8581

Accusations d'effraction et de recel à l'endroit de 2 policiers

MONTREAL (PC) — Deux agents de police de Longueuil devront faire face à plusieurs accusations d'effraction et de recel en rapport avec une série de vols commis dans un parc industriel de cette municipalité.

Le directeur du service de police de Longueuil, M.

André Gendron, a également précisé que deux autres policiers et l'épouse de l'un des accusés, laquelle était employée comme secrétaire dans le service, ont été suspendus de leurs fonctions jusqu'à ce que l'enquête soit complétée dans cette affaire.

Selon M. Gendron, les

cambriolages remontent au moins à janvier, peut-être même à trois ans, et la valeur des marchandises atteindrait les \$100,000.

Les deux agents accusés étaient employés par la municipalité, l'un depuis quatre ans et l'autre depuis sept ans.

CKRS-TV

LUNDI, 4 OCTOBRE	MARDI, 5 OCTOBRE
8.35 Je m'arrête	8.35 Je m'arrête
9.05 Prince noir	8.40 Dr Doolittle
9.10 Information première	9.10 Information première
9.30 The Sun Runner	9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oraliens	9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 Du soleil à 5 cents	10.00 You-You
10.15 Au jardin de Pierrot	10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information-midi	12.00 Information-midi
12.30 Les Coqueluchés	12.30 Les Coqueluchés
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma	14.31 Cinéma
"La famille Hernandez Frédéric de Pasquale"	"L'odyssée du sous-marin Nerka"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Les Eregores	16.30 Nic et Pic
17.00 Au cœur du temps	17.00 Nanny
18.00 Au fil de l'actualité	17.30 Madame et son fantôme
18.30 Les Pierrafeu	18.00 Au fil de l'actualité
19.00 A communiquer	18.30 Cinéma pour rire
19.30 Vieillesse et vivre	"Deux nigauds marins"
20.00 Y a pas de problème	20.00 Grand-papa
20.30 Avec le temps	20.30 Papa à raison
21.00 La petite semaine	21.00 Rue des pignons
21.30 Marcus Welby	21.31 Le 60
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo	22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Place Desjardins	23.05 Place Desjardins
23.35 Cinéma	23.35 Cinéma
"Filles dans la nuit"	"Du soleil dans la peau"

CJPM-TV

LUNDI 4 OCTOBRE	MARDI 5 OCTOBRE
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma	13.30 Cinéma
"Commissaire X traque les chiens verts"	"Terreur sur la montagne"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Dessins animés	16.00 Escadrille sous-marine
16.30 Patof voyage	16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout l'monde	17.00 Pour tout l'monde
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase	18.30 Parle parle, jase jase
19.30 Les Berger	19.30 Symphonien
20.00 Cabaret	20.00 Parlez-moi d'humour
20.30 Ciné-choix	20.30 José Todaro
"Tribulation d'un chinois"	21.00 Auto-patrouille
22.30 Les nouvelles TVA	21.30 Kojak
23.00 Dernière édition	22.30 Les nouvelles TVA
23.05 La météo	23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée	23.05 La météo
"Cible mobile"	23.10 En fin de soirée
	"Drôle de couple"

TELESOG Inc.

TECS-TV CANAL 13	RADIO QUEBEC, CANAL 8
LUNDI	LUNDI
9.00 Tel échange	18.30 A la mesure de la terre - L'agriculture, de la campagne à la ville.
9.30 Toutes dimensions	19.00 Télé-ressources - L'émission qui répond à vos questions.
10.00 Mon pays, mes amours	20.00 Faire et défaire - L'homme crée son environnement.
10.30 Disco-club	20.30 Livraison spéciale - Procès de l'histoire et dossiers spéciaux.
11.30 Horizon Saguenay	
12.00 Contact	
17.30 Contact	
18.00 Tel échange	
18.30 Toutes dimensions	
19.00 Mon pays, mes amours	
19.30 Disco-club	
20.30 Horizon Saguenay	

Surveillez bien la nouvelle programmation du canal communautaire qui débutera en septembre. De nombreuses nouveautés s'inscriront à l'affiche; quelques émissions seront continuées encore cette année, vu l'intérêt toujours grandissant de ces séries.

Entre autres, vous pourrez suivre avec nous:

LE SPORT ET CEUX QUI LE VIVENT
NOS ARTISTES
LES FARFADETS (enfants)
MOTONEIGE, MON PAYS, MES AMOURS

392 RACINE EST
CHICOUTIMI, P.Q.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112.

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace, Ville de Jonquière (secteur Arvida), Chicoutimi centre et Rivière-du-Moulin.

CINEMA

ALMA	Canadien	Cinéma 2
Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "Justice sauvage" - "Un flic hors-la-loi".		"Attention au blob" - "Ile en feu".
BAGOTVILLE	Saguenay	Cinéma 3
Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "La bonne fortune" (7 h. 30) - "La brute, le colt et le karaté" (9 h. 34).		"Le locataire" - "6 minutes pour mourir".
CHICOUTIMI	Cartier	Centre
Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "Willard" (7 h.) - "Clinique diabolique" (8 h. 50) - "La fiancée du vampire" (10 h. 15).		Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "Willard" - "Clinique diabolique" - "La fiancée du vampire".
Capitol	Capitol	Elysée
Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "La poursuite implacable" (7 h. 30) - "Le téléphone pleure" (9 h. 50).		Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "Justice sauvage" - "Un flic hors-la-loi".
Impérial	Impérial	DOLBEAU
Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "Jeunes filles cherchent positions" (7 h. 30) - "L'amour en transit" (8 h. 45).		Météore
CINEMAS PLACE DU ROYAUME	Cinéma 1	MISTASSINI
Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "Justice sauvage" - "Un flic hors-la-loi".		Orphéon
		Jusqu'au 7 octobre inclusivement: "La brute, le colt et le karaté" - "Le cercle noir".

ARTS ET SPECTACLES

"La victoire en chantant"

Ton bouffon pour sujet sérieux

Pas tendre

Après avoir réalisé 400 films publicitaires, Jean-Jacques Annaud signe avec "La victoire en chantant", son premier long métrage et n'a pas choisi un sujet conventionnel. L'histoire se déroule en Afrique, début 1915. Une petite communauté de neuf Français qui entretient des relations très amicales avec une encore plus petite communauté de trois Allemands occupant un petit poste proche, apprend avec quelques mois de retard, la déclaration de guerre. Subitement patriotes, les Français vont entreprendre une guerre ridicule contre les Allemands.

"Le thème principal, explique Jean-Jacques Annaud, c'est l'utilisation des faibles contre les forts, en l'occurrence, des noirs par les blancs à l'époque coloniale. A partir de quoi, le film ironise sur la bêtise, la stupidité des comportements blancs en Afrique, le goût du pouvoir, la dérisivité de la guerre.

C'est en travaillant comme coopérant en Afrique que j'ai eu envie de faire un film sur ce pays dont j'avais comme bien des gens, une image truquée. J'ai constaté que, nous les Européens, nous avions beaucoup à recevoir de la culture africaine, surtout dans le domaine des relations humaines.

Jean-Jacques Annaud n'est pas tendre pour les Français coloniaux et le reconnaît volontiers:

"J'ai une pauvre idée du Français en Afrique. Il est généralement ambitieux mais dépourvu des qualités nécessaires pour réussir en métropole. Hissé soudain à un niveau supérieur parce qu'il est blanc parmi les noirs, il n'est pas rare qu'il devienne débile et méchant."

Ces Français primaires dont les ambitions ne sont pas à la mesure de leur intelligence ont pour interprètes principaux, Jean Carmet et Jacques Dufilho. Tandis que Jacques Spiesser interprète un jeune géographe de passage, intellectuel socialiste qui semble nettement au-dessus du lot mais décevra:

"Pour moi, explique le réalisateur, il est le coopérant type qui arrive plein de bonnes intentions, et au bout de six mois, vit avec une africaine qu'il traite comme une chienne, et botte les fesses de ses boys. Il est aussi, de façon plus large, l'ancien étudiant qui, au détour de la trentaine, renie ce à quoi il croyait. Ce qui arrive par exemple aujourd'hui, aux anciens de mai 68.



Jacques Spiesser dans la victoire en chantant.

"Vous ne ratez pas non plus l'Eglise, représentée par deux pères blancs, à la bêtise agissante?"

"Aujourd'hui, cela a changé. Les prêtres en Afrique ont un rôle social, mais en 1900, l'Eglise était militante et le missionnaire connaissait l'angoisse du cahier blanc, registre où il consignait les baptêmes de l'année. Tout était bon pour allonger la liste.

"Vous ne donnez pas non plus, une belle part aux femmes représentées par Catherine Rouvel et Dora Doll. Je suis un cinéaste qui aime les femmes et les rôles féminins devaient être meilleurs mais le film a "dérappé" à la fois à cause de lui-même et à cause du personnage joué par Jacques Spiesser.

"Avez-vous fait des recherches historiques?"

"Des quantités, et je suis à la tête d'une collection d'écrits et de documents sur l'Afrique Noire française coloniale.

"Le tournage en Afrique, présentait-il des difficultés?"

"Oui, bien sûr. D'abord les acteurs français avaient peur. "Peur des miasmes" disait Jean Carmet qui se promenait avec deux bouteilles d'eau minérale, l'une additionnée d'eau de Javel, l'autre de permanganate. Ensuite, en 58 jours de tournage, nous avons parcouru 15,000 km, et tout le monde a eu sa crise de paludisme. Nous avons eu pour 160,000 fr nouveaux, d'eau minérale et fait écrouler les cours de la bouteille en plastique vide, qui fait l'objet d'un intéressant trafic.

Mais sur le plan humain, ce fut une réussite, et toute l'équipe rêve de se reformer et de retourner en Afrique, après avoir découvert la beauté du pays et la gentillesse et la gaieté de ses habitants.

"L'histoire pouvait être traitée de façon dramatique, Vous avez préféré choisir l'humour.

"Et même la bouffonnerie, comme le dit Georges Conchon qui a écrit avec moi scénario et dialogue. Mon tempérament me porte vers l'humour, mais en France, on réclame plutôt du gros comique. Mais pour ce premier film, j'ai voulu faire un film divertissant qui laisse à chacun la liberté de réfléchir plus avant.

Tout est dans la façon de traiter les sujets sérieux. J'aime beaucoup la façon dont y arrivent certains cinéastes italiens, et aussi celle de l'humour anglo-saxon. C'est encore dans ce sens que je vais travailler avec Georges Conchon pour mon prochain film."

Gloire et honneur au reporter Tintin

BRUXELLES (AFP) — Depuis mercredi, Tintin et Milou ont leur statue à Bruxelles. Elle a été solennellement inaugurée par le ministre de la Culture française, M. Henri François van Aal, en présence du père de Tintin, le dessinateur Georges Remi, alias Hergé. De nombreux "tintinophiles" et "tintinologues" de 77 ans étaient au rendez-vous de même que la fanfare de Moulinsart, le fameux château du capitaine Haddock. Et entourant la statue, les personnages les plus célèbres des albums de tintin-grosses têtes en carton-pâte: les Dupont, le professeur Tournesol, le capitaine Haddock, la Castafiore, etc.

"Tintin sera éternel et vivra pendant des générations. Il est juste qu'il ait sa statue, après celle du commissaire Maigret, de Peter Pan et de Thyl Eulenspiegel", a déclaré le ministre à cette occasion. C'est sous une pluie torrentielle que Hergé a finalement remercié les autorités et ses amis. La statue, oeuvre d'un sculpteur canadien Nat Neujean, est provisoirement la copie en plâtre de l'effigie en bronze qui est actuellement parachevée dans une fonderie de Milan.

Les bobettes de Jésus

IMST, Autriche (Reuter) — Une vierge à l'enfant avait été commandée pour l'église d'Imst, au Tyrol, à un artiste local.

Le peintre, Elmar Kopp, représenta l'enfant Jésus non seulement avec l'aurole traditionnelle mais aussi avec un sexe de cinq centimètres de long.

Ce réalisme n'a pas été du goût de tous les habitants de la localité et une nuit, un vertueux censeur escalada le mur de l'église pour couvrir Jésus d'un caleçon.

Finalement, les autorités ecclésiastiques ont ordonné au peintre de modifier son tableau, en supprimant tout détail offensant.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

JONQUIERE — CKRS-TV	CHICOUTIMI — CJPM
LUNDI: 14 h. 30	LUNDI: 13 h. 30
LA FAMILLE HERNANDEZ (5) — Fr. 1964. Comédie de G. Bailac avec Anne Berger, Frédéric de Pasquale et Nicole Mirel. - La vie d'une famille française à Alger avant la récolte. - Théâtre filmé. Ensemble assez vivant. Mise en scène modeste. Interprétation sympathique. - A.	COMMISSAIRE X TRAQUE LES CHIENS VERTS (5) — All. 1965. Drame policier de F. Kramer avec Tony Kendall, Brad Harris et Maria Perschy. - Un détective démasque un criminel qui menace le monde d'une fusée nucléaire. - Policier matiné de science-fiction. Développements illogiques. Ensemble mouvementé. Interprétation sans relief.
LUNDI: 23 h. 55	LUNDI: 20 h. 30
FILLES DANS LA NUIT (5) — E.U. 1953. Drame social de J. Arnold avec Joyce Holden, Glenda Farrell et Harvey Lembeck. - Un groupe d'adolescents révoltés décide de voler un mendiant. - Thème usé. Réalisation conventionnelle. Interprètes sympathiques.	LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE (4) — Fr. 1965. Comédie de P. de Broca avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress et Jean Rochefort. - Un richard désabusé qui a engagé des assassins pour le "suicider", tente de leur échapper après être devenu amoureux. - Adaptation libre d'un roman de Jules Verne. Mélange de farfouille, d'insolite et de suspense. Bonne utilisation du décor oriental. Belmondo très à l'aise.
	LUNDI: 23 h. 10
	CIBLE MOBILE (5) — It. 1967. Drame d'espionnage de S. Corbucci avec Ty Hardin, Michael Rennie et Graziella Granata. - Un aventurier entré en possession de documents microfilmés est poursuivi par deux bandes rivales et un officier des services secrets. - Poursuites mouvementées faisant bon usage des paysages grecs. Mise en scène assez inventive bien qu'artificielle. Interprétation acceptable.

VOUS AVEZ UN VIEUX POELE A VENDRE? c'est vendu avec les ANNONCES CLASSEES
Tél.: 545-4895

LE PROGRAMME DE MEDITATION TRANSCENDANTALE

POUR LIBERER DU STRESS ET JOUIR DE LA VIE A 100%

Voici les heures et endroits des prochaines conférences d'information sur la technique de méditation transcendantale:

CHICOUTIMI
Mercredi, le 6 octobre, à 20 hres, au 1359, Mgr-Racine, Chicoutimi.

JONQUIERE
Mercredi, le 6 octobre, à 20 hres, au CEGEP de Jonquière, au local 646.1.

ST-ROSE-DU-NORD
Mercredi, le 6 octobre, à 20 hres, à l'école Ste-Rose.

ASSOCIATION INTERNATIONALE MEDITATION TRANSCENDANTALE
1359, Mgr-Racine, Chicoutimi, Tél.: 549-7840.

MAHARISHI MAHESH YOGI

14 ANS

Buford Pusser a dit: "Les gens m'ont traité comme si j'étais un criminel, mais j'ai cru dans ce que je faisais, j'ai vu la corruption, des gens battus et ruinés la loi violée, mais personne n'a voulu faire ce que j'ai fait."

JUSTICE SAUVAGE

2^e PARTIE

BUD-SPENCER

Un Flic Hors-la-loi

UN ESCADRON DE DEMOLITION A LUI SEUL

V.F. de "FLAT FOOT"

CINEMA CANADIEN ALMA 662-3003	CINEMA 1 PLACE DU ROYAUME 445-4260
CINEMA ELYSEE KENOGAMI 542-5701	CINEMA PLAZA DOLBEAU 276-4348



J.-M. POLIQUIN

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien)

Toronto, morne plaine

Oui, les deux Canadas étaient bien représentés à la conférence où les premiers ministres des provinces ont encore agité la question constitutionnelle.

Le Canada des pauvres, qui s'étire à l'est de la rivière des Outaouais, avait envoyé M. Frank Moores, le colosse au teint enluminé de Terre-Neuve; M. Gerald Regan, de la Nouvelle-Écosse, quadragénaire à la silhouette penchée qui sied à un vétéran de la politique; M. Alexander Campbell, de l'île du Prince-Édouard, costaud à la mine réjouie; M. Richard Hatfield, gras et renfrogné, de Nouveau-Brunswick; M. Robert Bourassa, du Québec, avec ses grands yeux de biche inquiète, sa mise soignée, sa taille frêle d'étudiant besogneux qui a sauté trop de repas.

Le Canada des riches, qui se déploie à l'ouest de la rivière des Outaouais, avait dépêché M. William Bennett, de la Colombie-Britannique, ancien boutiquier qui a l'air un peu perdu dans les discussions où les juristes chevronnés se contredisent si allègrement; M. Peter Lougheed, de l'Alberta, avec son masque de Viking et son costume de daim qui va chercher dans les 500 dollars; M. Allan Blakeney, de la Saskatchewan, beau parleur avec sa voix microgénique et son vernis intellectuel d'Oxford; M. Ed Schryer, du Manitoba, socialiste catholique au panache ébouriffé; M. Bill Davis, dodu et serein, de l'Ontario.

Pour des raisons d'ordre géographique, a-t-on expliqué, M. Lougheed, président en exercice de l'association des premiers ministres provinciaux, avait choisi Toronto comme lieu où devait se terminer la conférence ouverte à Edmonton et continuée à Banff, en août dernier. Toronto, aujourd'hui, c'est le centre de la finance, la Mecque de l'industrie, un entassement de gratte-ciel où trônent les directeurs des multinationales qui infléchissent souvent à leur guise le destin de notre économie. Toronto, ce n'est pas seulement ce noyau de pierres, de béton et d'asphalte; c'est aussi, à la périphérie, une collection de villages ou de quartiers grecs, allemands, italiens, polonais, ukrainiens, où grouille le prolétariat des usines et des services. Dans cette morne plaine, la minorité cossue est anglo-protestante, comme dans le reste du pays d'ailleurs, et la populace ne se gêne guère pour huer en public la langue de Molière. La plus grande ville du Canada est aussi la plus cosmopolite: la moitié des écoliers parlent à domicile une autre langue que l'anglais ou le français.

Dans cette ville si moderne, les premiers ministres des provinces ont repris un dossier centenaire, un dossier aussi vieux que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ils oeuvraient sous le couvert d'un ultimatum proféré par le chef du gouvernement canadien. Dans sa lettre du 31 mars 1976, le premier ministre Trudeau avait sommé les provinces de choisir entre le rapatriement pur et simple de la loi dont le texte moisit littéralement à Londres, le rapatriement assorti d'une formule d'amendement, le rapatriement accompagné et d'une formule d'amendement et de diverses modifications de fond.

L'unanimité, qui a paru si souvent à la portée de la main, a finalement échappé aux participants. Cette fois, l'empêchement de danser en rond n'était pas le Québec, qui, timidement mais sûrement, avait sabordé la charte de Victoria; le gâte-sauce s'appelait Peter Lougheed.

C'est bien le premier ministre actuel de l'Alberta qui a érigé en système la règle de l'unanimité. A ses yeux, tout amendement constitutionnel qui touche à la répartition des pouvoirs entre les onze gouvernements est subordonné au veto éventuel de n'importe quelle province. La Colombie-Britannique partage aussi cette conviction, en lui donnant un tour plus borné.

Avant de ramasser des pierres pour lapider M. Lougheed, il faut prendre le temps de relire le sage des sages de la politique canadienne, feu Ernest Lapointe. A la conférence de 1927, l'oracle avait déclaré: "Pour les amendements ordinaires, le consentement majoritaire suffirait; pour les amendements fondamentaux qui intéressent les droits des provinces, les droits des minorités, ou les droits qui concernent la race, la langue ou la foi, il faudrait recueillir le consentement unanime des provinces".

M. Peter Lougheed se trouve donc en excellente compagnie. Mais si judicieuse et défendable soit-elle, son exigence se heurte au sentiment de huit provinces. Devant ce désaccord maintenant étalé en public, la parole est à M. Trudeau. C'est le moment de trancher le noeud gordien. L'heure est propice au rapatriement unilatéral de la constitution.

Clark change de comté

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, s'est retiré de la course à la candidature qui l'opposait au député Stan Schumacher en annonçant, dimanche, qu'il serait candidat conservateur dans la circonscription de Yellowhead, dans la région d'Edmonton.

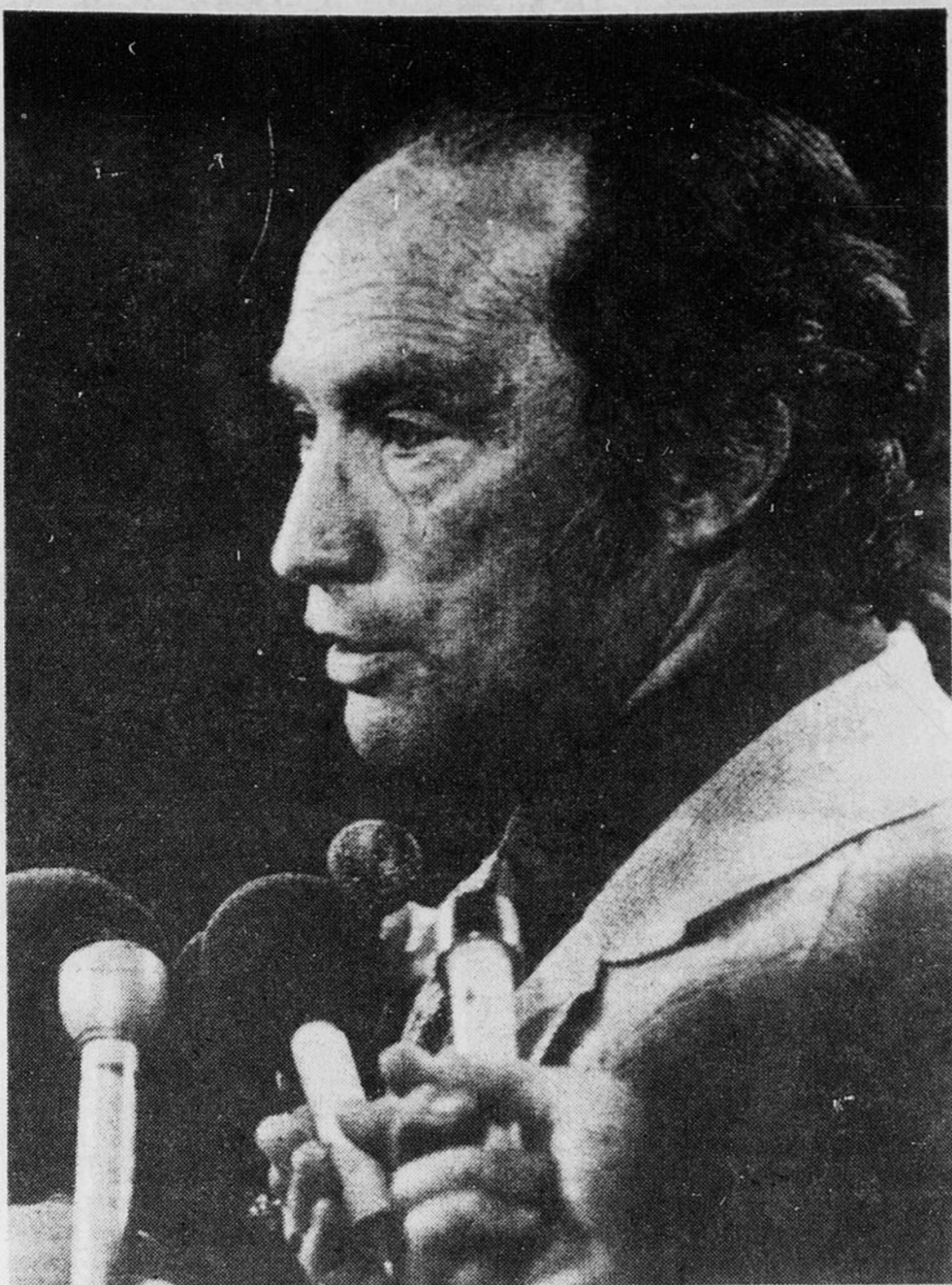
Tous deux voulaient se présenter dans la nouvelle circonscription de Bow River où se trouve le domicile de M. Clark.

Au cours d'une réunion des députés de l'Alberta qui a eu lieu dimanche matin, M. Schumacher a réitéré sa détermination de se présenter candidat dans Bow River, même dans le cas où M. Clark serait son adversaire.

Plus tard au cours d'une conférence de nouvelles, M. Clark a fait savoir qu'il se présenterait dans Yel-

lowhead, afin d'éviter une controverse et de servir l'intérêt du parti.

Une fois de plus, il a dit croire qu'en se présentant et en remportant la victoire dans Bow River, il espérait tirer un avantage politique d'être connu comme "l'homme de High River".



Pierre Elliott Trudeau

Pierre Trudeau lance un ultimatum aux libéraux

TORONTO (PC) — Devant des membres du Parti libéral, réunis à Toronto, samedi, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a lancé l'avertissement selon lequel l'existence du Canada était menacée par la controverse sur le bilinguisme.

Il a dit carrément aux libéraux fédéraux de l'Ontario d'oublier les tactiques à court terme destinées à mieux faire connaître le parti, pour se concentrer sur les questions impopulaires, mais essentielles à ses yeux, sur le bilinguisme et sur la situation économique.

"Il en va du salut du Parti libéral et peut-être même du Canada", a-t-il déclaré à quelque 500 partisans libéraux, parmi lesquels se trouvaient la plupart des 56 députés ontariens et plusieurs ministres du Cabinet.

Ce coup de semonce a surpris les libéraux de même que les adjoints et les conseillers de M. Trudeau, d'autant plus qu'il a été tiré peu avant la fin d'une tournée de trois jours, que le premier ministre a effectuée dans le sud de l'Ontario, et au cours de laquelle il avait tenu des propos rassurants.

Sans texte

"Je ne l'ai jamais vu faire une chose pareille", a dit un dirigeant libéral de Toronto après le discours de M. Trudeau, prononcé sans texte, ni notes.

Plusieurs députés au

sein du caucus libéral, fort de 138 membres, ont dit ne pas se rappeler d'avoir déjà entendu M. Trudeau parler aussi carrément. Selon certains, le ton de son discours traduit la baisse de popularité qu'a subie le parti à cause du bilinguisme et du programme de lutte contre l'inflation.

M. Trudeau a lancé un ultimatum aux libéraux. Attardez-vous davantage, leur a-t-il dit, à défendre la politique sur le bilinguisme, même au risque de devenir encore plus impopulaire, ou alors attendez-vous à devenir le parti au pouvoir qui verra l'effondrement de la Confédération.

En dehors du Québec et de l'Ontario, a-t-il déclaré, les libéraux sont devenus un tiers parti et ils doivent compter sur l'appui traditionnel du Québec pour conserver le pouvoir.

"Nous avons perdu le contact avec une grande partie de la population, notamment à l'ouest de la frontière ontario-manitobaine, dit-il. Dans plusieurs régions du pays nous existons comme tiers parti."

Efforts lamentables

Les efforts destinés à redorer la caisse du parti sont lamentables en Ontario et la situation est pire ailleurs. Le parti recrute toujours beaucoup de jeunes Canadiens mais, de l'avis de M. Trudeau, cela ne suffit pas.

Nombre d'organisations libérales provinciales ont

rompu avec le parti fédéral, laissant les libéraux d'Ottawa défendre à eux tout seuls la ligne politique dure du gouvernement. Les libéraux fédéraux, ajoute M. Trudeau, ne peuvent pas se permettre d'abandonner leurs engagements en matière de bilinguisme ou de freiner le programme de lutte contre l'inflation, simplement pour apaiser les électeurs.

Si une telle chose arrivait, dit-il, le séparatisme québécois deviendrait encore plus fort, ce qui menacerait l'existence du Canada en tant que pays.

"Je ne veux pas être alarmiste, mais le temps presse", a dit M. Trudeau.

Canadiens en URSS

MOSCOU (AFP) — Trois contre-torpilleurs canadiens feront une visite officielle à Leningrad du 4 au 9 octobre, a annoncé dimanche

Un discours à saveur électorale

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Selon le leader conservateur, M. Joe Clark, le nivellement des disparités économiques régionales ne préoccupe guère le gouvernement fédéral, alors qu'il devrait pourtant être au coeur même de toutes les décisions politiques.

Dans un discours à saveur électorale prononcé à l'occasion du congrès annuel de l'Association conservatrice de Terre-Neuve, M. Clark a souligné que son parti s'efforcerait de replacer le développement économique régional là où il devrait être, c'est-à-dire au centre des préoccupations gouvernementales.

"Et je ne m'engage pas à le faire pour les seules provinces atlantiques", a-t-il dit devant les 350 délégués conservateurs. Selon lui, le gouvernement fédéral devrait allouer plus de crédits à tous les gou-

vernements provinciaux et leur permettre d'exercer un plus grand contrôle sur l'aménagement économique de leurs régions respectives parce qu'Ottawa est trop détaché des besoins locaux.

La foule a applaudi lorsque M. Clark a déclaré, comme exemple à l'appui de son énoncé, que Terre-Neuve devrait pouvoir contrôler totalement les ressources qui dorment sur son plateau continental.

Le chef conservateur n'a lu qu'une faible portion d'un texte rédigé à l'avance pour consacrer la majeure partie de son allocution à faire la synthèse des thèmes abordés durant les deux jours passés aux côtés de M. John Crosbie, qui fait campagne en vue de l'élection partielle du 18 octobre dans Saint-Jean ouest.

M. Clark a affirmé sa conviction de voir les

candidats conservateurs l'emporter à Terre-Neuve et dans la circonscription d'Ottawa-Carleton.

A plusieurs reprises au cours de sa tournée, M. Clark a affirmé que les conservateurs devraient présenter au public des solutions politiques alternatives, plutôt que de s'en tenir au rôle de simple parti d'opposition qui se contente de pointer un doigt accusateur vers le gouvernement.

Pour mettre au point ces politiques de rechange, M. Clark entend former un conseil politique de vingt membres qui pourront lancer des idées que le PC soumettra à son tour à l'opinion publique.

Le conseil comprendra 10 personnalités du secteur public, cinq membres du caucus conservateur et cinq membres d'organismes du PC, comme les jeunes conservateurs.

Démission mystérieuse du député Jacques Lavoie

OTTAWA (PC) — Le motif de la démission du député Jacques Lavoie de son poste de vice-président du comité du Parti conservateur pour les affaires urbaines et le logement demeure un mystère pour le leader conservateur Joe Clark et le député James McGrath, de St. John's East.

Dans une lettre adressée à M. Clark, le député d'Hochelaga déclarait la semaine dernière qu'il ne voyait pas pourquoi il continuerait à exercer la fonction de vice-président parce que le comité ne l'avait même pas invité à une tournée de six jours-entreprise dans les provinces de l'Ouest.

MM. Clark et McGrath ont tous deux parlé d'un "problème de communi-

tion", mais ont invoqué des raisons différentes.

Pour M. McGrath, M. Lavoie n'était pas au courant de la tournée même s'il avait assisté à une réunion à ce sujet parce que les minutes de la rencontre avaient été rédigées en langue anglaise seulement.

M. Clark a déclaré de son côté qu'un communiqué

l'invitant à prendre part à la tournée avait été expédié à son bureau, mais que personne ne l'avait apparemment porté à son attention.

Dans sa lettre au chef Tory, M. Lavoie se plaignait également de ce qu'on ne lui permettait pas de poser en Chambre toutes les questions qu'il aurait souhaité demander durant la période.

CINÉMAS PLACE ROYAL
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI TEL 545-4260

IL EST ROUGE IL RESPIRE IL DEVORE TOUT SUR SON PASSAGE

ATTENTION AU BLOB!

ROBERT WALKER - GWYNETH HUGHES - RICHARD STARR - RICHARD YARBRO - LARRY RAY - COULTEUR

AUSSE! Deuxième Grand film

LE MONSTRE DE L'ILE EN FEU

BLOB: 6 h. 40 et 9 h. 35.
L'ILE: 8 h. 05.

APPARTEMENT À LOUER
Immobilier, tranquille, Meublé, 2 pièces Locataire précédent s'est suicidé

"CHINATOWN" de Roman Polanski nous montre le côté noir de la corruption

"RÉPULSION" fouillait un esprit pervers

"LE BÉBÉ DE ROSEMARY" nous enfonçait dans l'occultisme

Maintenant, **"LE LOCATAIRE"** de Roman Polanski quelque chose de neuf qui glace vraiment

Roman Polanski va très loin... et vous emmène avec lui.

Paramount Pictures présente un film de ROMAN POLANSKI

LE LOCATAIRE

avec ISABELLE ADJANI
MELVYN DOUGLAS JO VAN FLEET SHELLEY WINTERS

Version française de THE TENANT

2e FILM: 6 MINUTES POUR MOURIR
6 MINUTES: 7 h. 00.
LOCATAIRE: 8 h. 50.

15 millions de lépreux dans le monde.

Aidons-les avec FAME PEREO

2 ÉCRANS - A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

L'ULTIME BATAILLE DU FUTUR.

LA GUERRE DES MONDES

BURT LANCASTER - DOUGLAS KIRK
LES DEUX PLUS GRANDS HÉROS DE L'ÉCRAN!
LA BATAILLE DES GEANTS EST ENGAGÉE... QUI DOIT RÉGNER SUR CETTE VILLE?

RÈGLEMENTS DE COMPTES A O.K. CORRAL

Une grande œuvre de science-fiction signée H.G. WELLS

En grande première au Ciné-Parc!

OUVERT TOUTS LES SOIRS À 6.30 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 7.30 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

le TELEPHONE PLEURE

vous avez aimé la chanson, alors voyez le film!

(PAROLES + MUSIQUE DE CLAUDE FRANCOIS)

COMPLÉMENT DE PROGRAMME

LA POURSUITE IMPLACABLE

CAPITOL tel. 543-3280 **BELLEVUE** tel. 542-5519

LA BRUTE LE COLT ET LE KARATE

L'ARME LA PLUS RAPIDE DE L'OUEST ET LES MAINS LES PLUS MEURTRIÈRES DE L'EST. DQS À DQS.

2ième FILM LA BONNE FORTUNE

2ième FILM LE CERCLE NOIR

SAGUENAY tel. 544-4611 **ORPHEON** tel. 276-2002

Prêtes à tout pour pénétrer dans le monde du travail

jeunes filles cherchent position

Decouvrez les rondeurs des pays plats...

l'amour en transit

IMPERIAL tel. 543-5580

WEEK-END EN PHOTOS



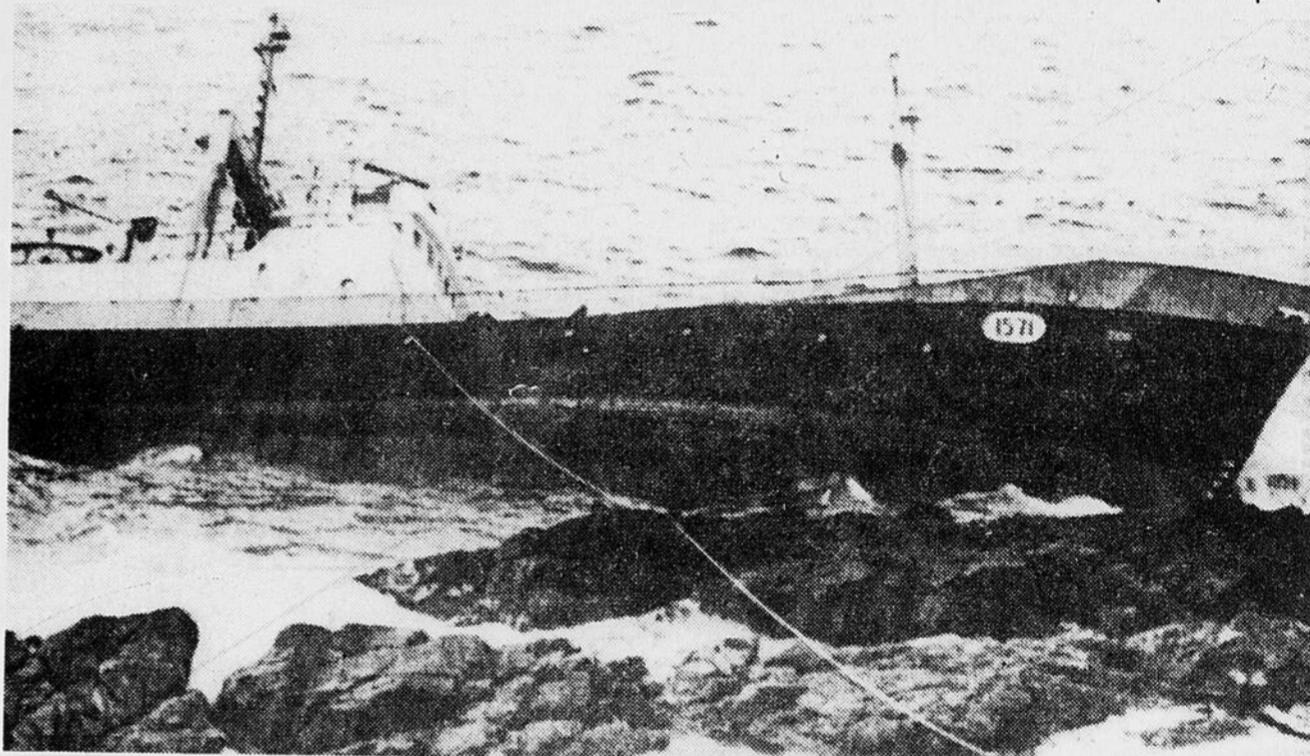
FEMME SOLDAT: Une femme membre de la guérilla palestinienne, transporte une roquette anti-char, dans une position combattant les Syriens, sur les montagnes de Bhamdoun, en dehors de Beyrouth, au Liban.

(AP Wirephoto)



ADIEU ETE: Valérie Burkhardt, de Culver City en Californie, attire tous les regards masculins quand elle sort de la piscine. Valérie de plus, ne se gêne pas pour indiquer ses mensurations. (36-24-37). Tant qu'à nous, il nous faudra attendre au printemps pour revoir nos belles de la région se dorer au soleil.

(AP Wirephoto)



NAUFRAGE: Le chalutier "ZION" repose sur son flanc bâbord après avoir heurté un récif, non loin de "Trepassey Harbor" environ 100 milles au sud de St-Jean (Terre-Neuve). Le cordage reliant le bateau à la falaise, fut utilisé pour sauver les 14 membres d'équipage. Il n'y eût pas de blessés graves.

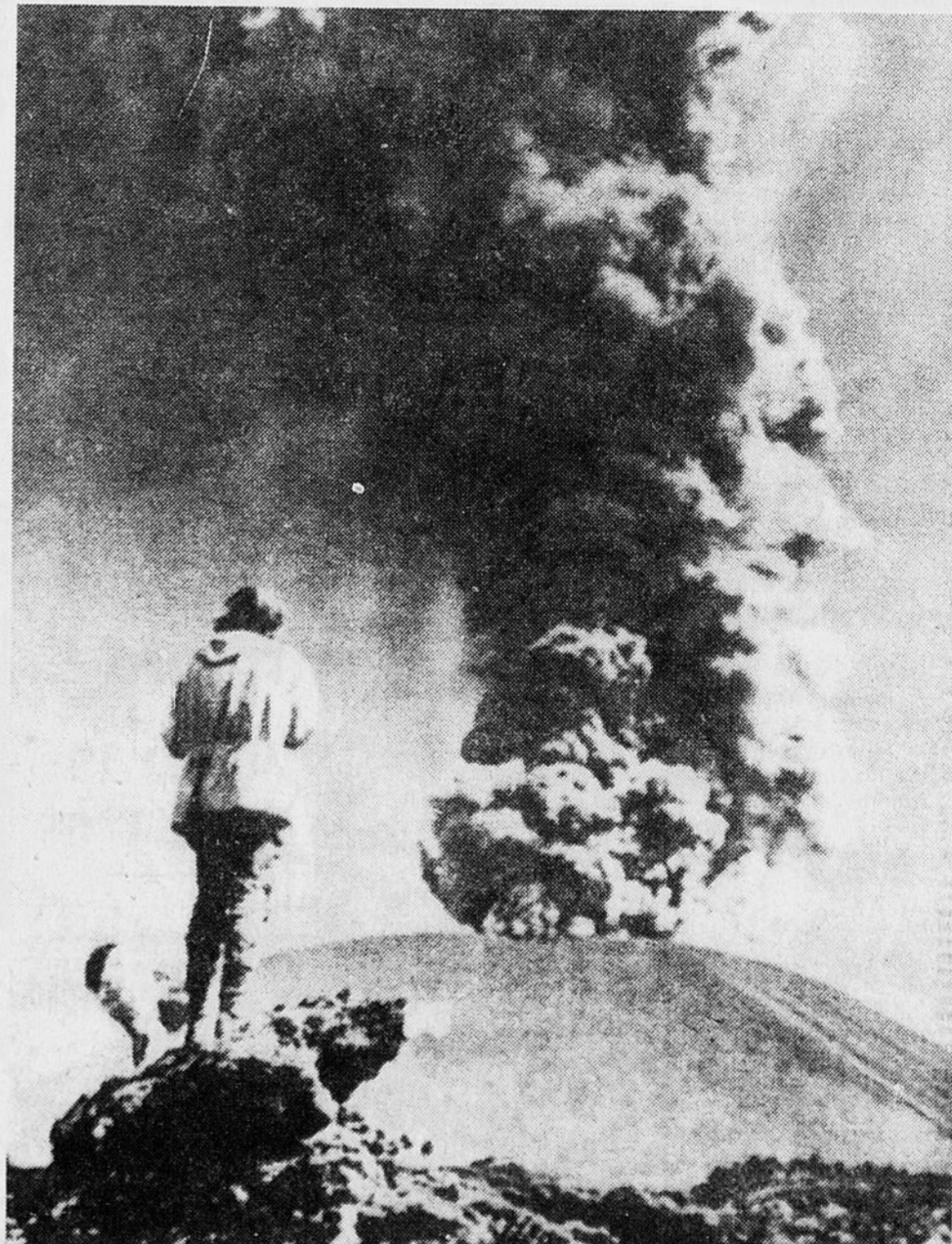
(Daily News)



REGARD: Ce couple disproportionné, regardant les passants du haut de leur fenêtre, est le coup d'oeil par excellence de la ville de Bremen, en Allemagne de l'ouest. Il

s'agit d'une photo murale voulant cacher une laide façade d'un bloc appartements.

(AP Wirephoto)



ERUPTION: Un jeune volcan d'un an, situé dans la péninsule soviétique de Katchatka, a fait éruption en fin de semaine, projetant de la lave et des pierres très haut dans l'espace. Les officiels soviétiques purent observer pour la première fois la formation d'une île ayant comme base, un volcan. Un personnage non-identifié et son chien observent ce spectacle grandiose.

(AP Wirephoto)